

AGENCE POUR
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

25
ANS

A

E

F

UN ANNIVERSAIRE
EN RÉSEAU

E

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2014/2015

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

Créée en 1990, elle est chargée du suivi et de l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger.

L'AEFE pilote, en liaison avec ses partenaires, un réseau de 494 établissements homologués par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Pour l'année scolaire 2015-2016, le réseau accueille dans 136 pays, 336 000 élèves, dont 211 000 élèves étrangers.

sommaire

04

LE MOT DE LA
DIRECTRICE DE L'AEFE

06

LES 25 ANS DE L'AEFE :
UN ANNIVERSAIRE
EN RÉSEAU

68

2015-2016 : LA CARTE
DU RÉSEAU ET LES
PRINCIPAUX CHIFFRES
DE L'ANNÉE À VENIR

70

LES PARTENAIRES
DE L'AEFE

71

BROCHURES,
SITE INTERNET,
RÉSEAUX SOCIAUX,
APPLICATION

10



LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- 12 Conforter l'excellence du réseau
- 16 Plan d'orientation stratégique : une appropriation par zone
- 18 Un budget maîtrisé dans un contexte contraint
- 19 Politique immobilière : proposer des établissements attractifs adaptés au vivre ensemble et respectueux de l'environnement

22



LES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU

- 24 Les évolutions de la gouvernance
- 28 Les secteurs géographiques
- 35 La cellule de prévention et de crise



Dans le cadre de l'Action pédagogique pilote (APP) « Ma quête d'archi », mise en œuvre au Lycée français international de Porto (Portugal) au cours de l'année scolaire 2014-2015, les élèves de CM1 ont réalisé une construction en bambou et en corde grande nature d'un bâtiment de l'établissement.



36

L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE

- 38 La formation des personnels
- 40 L'innovation pédagogique
- 42 Une école citoyenne et inclusive
- 44 La transformation digitale
- 48 Examens et concours : de belles réussites



50

LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE ET LES PARTENAIRES

- 52 Les parents d'élèves : partenaires naturels des établissements
- 53 Les élus : relais de terrain des Français établis hors de France
- 54 Développer l'attractivité de l'enseignement supérieur français
- 56 Une relation dynamique avec les entreprises
- 57 L'événementiel : partage et proximité
- 58 Rester connecté...



60

À PROPOS DE L'AGENCE

- 62 Organigramme de l'AEFE
- 63 La composition du conseil d'administration
- 64 La direction
- 65 Les chefs de service
- 66 Les personnels des services centraux
- 67 Les organes consultatifs

LE MOT DE LA DIRECTRICE

HÉLÈNE FARNAUD-DEFROMONT



Madame Monsieur,

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) a célébré en 2015 ses 25 ans. À cette occasion, M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a convié le 8 avril au Quai d'Orsay une centaine d'anciens élèves prestigieux. Par leurs parcours professionnels remarquables, ces personnalités illustrent les valeurs d'excellence promues par le système éducatif français, dont ils constituent, à l'instar des 600 000 anciens élèves du réseau, de précieux ambassadeurs.

Afin que cet anniversaire soit célébré « en réseau », l'Agence a organisé le 10 avril au Centre de conférences ministériel de la Convention, une grande journée de rencontres et de débats autour de l'enseignement français à l'étranger. Les interventions de Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de M. Matthias Fekl, secrétaire d'État au Commerce extérieur, à la promotion du Tourisme et aux Français de l'étranger, ainsi que de nombreuses personnalités politiques, économiques, éducatives, culturelles, scientifiques et sportives ont permis aux 400 personnes présentes et aux milliers de personnes connectées sur aefe.fr dans le monde de profiter d'échanges de très grande qualité.

Cet événement fédérateur n'aurait pu se tenir sans l'implication des services de l'Agence, des personnels des établissements du réseau, des postes diplomatiques et des partenaires de l'enseignement français à l'étranger. Je tiens à les en remercier, encore une fois, très chaleureusement.

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, l'AEFE a poursuivi son action de soutien en faveur des communautés françaises et des entreprises à l'international, sa contribution au renforcement des relations

de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers, et a participé pleinement au rayonnement de la langue et de la culture françaises. Le rôle prépondérant joué par le réseau dans notre diplomatie globale a d'ailleurs été réaffirmé au cours de la première réunion interministérielle sur l'enseignement français à l'étranger qui s'est tenue le 20 novembre 2014 au Quai d'Orsay, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères et du Développement international avec la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Développés dans le respect d'un cadre budgétaire maîtrisé, ces grands enjeux sont au cœur du Plan d'orientation stratégique (POS) que les différents acteurs et partenaires du réseau se sont progressivement appropriés. Un nécessaire temps de travail « sur le terrain » garantira la solidité des différents projets de zone puis d'établissements. Ces derniers constitueront autant de déclinaisons des recommandations du POS, pensé pour être adapté aux spécificités locales.

Depuis la rentrée 2015, établis dans 136 pays, les 494 établissements homologués par le ministère de l'Éducation nationale, dont 88 de la Mission laïque française (Mlf), accueillent 336 000 élèves, parmi lesquels 211 000 étrangers. Dans un contexte scolaire international très concurrentiel, les effectifs des élèves ont ainsi augmenté de 2 %, confirmant l'appétence des familles pour ce réseau dont la croissance est ininterrompue depuis plusieurs années.

Parmi les raisons de ce succès renouvelé, les résultats des élèves aux concours et examens constituent un réel facteur d'attractivité : lors de sa session 2015, plus de 96 % des 15 264 candidats ont obtenu leur baccalauréat. Près des 3/4 des reçus l'ont été avec une mention, dont 21 % avec la mention Très bien. Par ailleurs, 13 prix du concours général ont été décernés cette année à des élèves de l'AEFE.

L'ensemble de ces résultats souligne à nouveau l'excellence pédagogique dont font preuve les équipes des établissements AEFÉ en dispensant un enseignement citoyen, plurilingue et multiculturel qui est au fondement du projet éducatif de l'Agence. Les partenariats engagés cette année, notamment avec l'Institut du monde arabe et le Mémorial de la Shoah permettront, par l'accès à de précieuses ressources documentaires, de nourrir les projets du réseau en faveur de la promotion des valeurs de la République.

Cette capacité d'ouverture sur le monde fait également écho au volontarisme de l'Agence en matière d'innovations pédagogiques et numériques. Au cours de l'année scolaire, de nouvelles solutions informatiques ont été développées : « M@gistère » pour faciliter la formation continue, « Claroline » pour favoriser le travail collaboratif

En visite d'État en Australie, la première jamais effectuée par un président de la République française, M. François Hollande a visité le lycée franco-australien de Canberra, symbole de l'amitié entre les deux pays, le 19 novembre 2014.



numérique, et « aefe innovation », pour simplifier la gestion des projets pédagogiques. La plateforme « Philo-Monde », qui mettra de nombreux contenus à disposition des enseignants du réseau, est parainée par le prix Goncourt 2012 Jérôme Ferrari, et la création d'un MOOC de mathématiques sera pilotée par le directeur de l'Institut Henri Poincaré et médaille Fields 2010, Cédric Villani. La dématérialisation de la correction des épreuves écrites du baccalauréat a quant à elle encore progressé en 2015 dans le réseau avec 110 centres d'examens concernés ; 100 % des copies du réseau seront corrigées numériquement en juin 2016.

Poursuivant son action pour développer l'attractivité de l'enseignement supérieur français et auprès des élèves du réseau, l'AEFE a signé des conventions de partenariat avec l'ESSEC et la Conférence des présidents d'université (CPU). Le programme des boursiers Excellence-Major, qui permet à 800 anciens élèves étrangers de suivre des études supérieures de haut niveau en France, reste très demandé et a fait l'objet de près de 500 dossiers de nouvelles candidatures.

Le sport a par ailleurs gardé toute sa place en tant que discipline éducative à part entière. De nombreuses manifestations sportives, organisées par les établissements avec le soutien de l'AEFE, se sont à nouveau tenues sur les cinq continents. Cet investissement sera encore renforcé cette année à l'occasion de « l'année du sport de l'école à l'université » qui se terminera en juin prochain dans le réseau par les 6^e « Jeux internationaux de la jeunesse » (JIJ), au Lycée français de Singapour.

En 2014-2015, le pilotage du réseau a continué d'être optimisé. L'Agence a poursuivi son aide à la gouvernance auprès des personnels d'encadrement AEFE et des membres des comités de gestion par des séminaires, des formations ciblées ainsi que des missions d'analyse, d'expertise et de conseil. Dans le cadre du protocole mis en place en 2013, de nouvelles missions d'évaluation de la mutualisation ont été organisées afin de permettre que l'ensemble des établissements mutualisateurs en bénéficie d'ici 2016.

Pour répondre aux besoins des familles les plus modestes, près de 26000 élèves français, soit plus de 21 % des effectifs, ont bénéficié d'une bourse scolaire en 2015. Le nouveau dispositif d'aide à la scolarité mis en place en 2013-2014 est désormais bien identifié par les familles et intégré par les postes diplomatiques et consulaires qui en assurent la gestion locale.

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements



M. Manuel Valls, Premier ministre, a inauguré le nouveau site du Lycée français du Caire, le 11 octobre 2015.

climatiques (COP 21), se tiendra à Paris, organisée et présidée par la France. L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger intègre depuis de nombreuses années une forte dimension environnementale à ses projets pédagogiques et immobiliers.

La COP 21 constituera bien évidemment un thème fédérateur majeur pour les équipes et les élèves en classe. Côté immobilier, les nouveaux établissements ou les rénovations sont conçus pour répondre aux différentes normes de développement durable et de protection du climat. Le nouveau site du Lycée français du Caire, bâtiment « bioclimatique », constitue un excellent exemple de la prise en compte par l'Agence de ces problématiques.

L'AEFE sera présente au pavillon de la France de la COP 21, au sein de l'espace réservé au MAEDI, pour présenter ses projets et échanger avec les interlocuteurs venus du monde entier.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport d'activité 2014-2015. ●

Hélène FARNAUD-DEFROMONT

25
ANS

LES 25 ANS DE L'AEFE, UN ANNIVERSAIRE EN RÉSEAU

Les 8 et 10 avril 2015, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger a fêté ses 25 ans à Paris. Cet « anniversaire en réseau », s'est articulé autour de deux thématiques fortes.

- La mise en lumière du rôle joué par les anciens élèves du réseau lors de la soirée d'ouverture au Quai d'Orsay, qui a réuni une centaine d'anciens élèves prestigieux, et du dîner de clôture, qui s'est tenu à l'Hôtel intercontinental « Paris le Grand ».
- Les actions menées par l'AEFE et le réseau à l'occasion d'une journée d'échanges et de débats au Centre de conférences ministériel du MAEDI. Des acteurs majeurs du réseau de l'enseignement français à l'étranger, parmi lesquels des personnalités issues du monde politique, économique, éducatif, culturel, scientifique et sportif, sont intervenus tout au long de ce grand événement, retransmis en direct dans le monde entier.

M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a ouvert la soirée dédiée aux anciens élèves du réseau, le 8 avril 2015.



EN SAVOIR PLUS SUR
LES 25 ANS DE L'AEFE

LES ANCIENS ÉLÈVES À L'HONNEUR

Soirée d'ouverture : les anciens élèves reçus au Quai d'Orsay

Le 8 avril 2015, M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a souhaité réunir au Quai d'Orsay des personnalités ayant bénéficié d'une éducation française à l'étranger et qui participent aujourd'hui, par leur réussite et leur parcours exceptionnels, au rayonnement économique, culturel, diplomatique, éducatif et sportif de la France. De jeunes boursiers Excellence-Major, étudiants étrangers qui poursuivent leurs études supérieures en France après une scolarité dans le réseau étaient également invités à cette cérémonie.

Quels que soient leurs générations ou leurs domaines d'activité, ces anciens élèves des lycées français du monde, français comme étrangers, illustrent les valeurs d'excellence et d'ouverture promues par le modèle éducatif français, présent dans 135 pays. Dirigeant(e)s d'entreprises, personnalités politiques, écrivains, comédien(ne)s, musicien(ne)s, artistes, universitaires, chercheurs ou sportifs, ces anciens élèves constituent des ambassadeurs de la France qui portent son dynamisme, sa créativité et sa capacité d'innovation à travers le monde.



Mme Axelle Lemaire, secrétaire d'État au numérique et ancienne élève du lycée français Claudel d'Ottawa lors de la soirée de clôture, le 10 avril 2015.

«Le réseau d'enseignement français à l'étranger constitue un joyau pour la France. Il est unique au monde».

M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international,
le 8 avril 2015, au Quai d'Orsay

Soirée de clôture

Près de trois cents convives étaient réunis, le soir du vendredi 10 avril 2015 pour participer au dîner de clôture des « 25 ans de l'AEFE », dédié aux anciens élèves du réseau. Organisé par l'association des Anciens des lycées français du monde (ALFM), avec le soutien de l'AEFE, ce temps forts d'échanges entre anciens du réseau s'est déroulé en présence, notamment, d'Axelle Lemaire, secrétaire d'État au numérique et ancienne élève du lycée français Claudel d'Ottawa et de M. Bruno Julien-Laferrrière, président-directeur général de la Banque Transatlantique, société partenaire de l'événement. Les représentants des 50 associations de l'ALFM ont ainsi pu s'entretenir avec les anciens élèves de leur établissement présents à Paris, les chefs d'établissement et les acteurs du réseau d'enseignement français à l'étranger. Un moment convivial qui a permis de consolider les liens entre les associations locales et leurs anciens en France, de développer les partenariats entre acteurs économiques français et étrangers, ou encore de rencontrer (ou retrouver) des anciens du même lycée ou exerçant dans le même domaine d'activité.



Pendant 8 mois, 25 photographies emblématiques d'actions éducatives sensibilisant au développement durable ou de démarches architecturales respectueuses de l'environnement dans les établissements du réseau, ont été exposées sur les grilles du Centre de conférences ministériel du MAEDI.

FOCUS SUR...

DES ANCIENS ÉLÈVES DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

Des personnalités reconnues internationalement dans leurs domaines d'activités étaient présentes lors des soirées des 8 et 10 avril, parmi lesquelles :

Personnalités institutionnelles

- M. Matthias Fekl, secrétaire d'État au Commerce extérieur, à la promotion du Tourisme et aux Français de l'étranger, lycée français de Berlin
- Mme Élisabeth Guigou, ancienne ministre, députée, présidente de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, lycée Descartes de Rabat
- M. Miguel Angel Moratinos, ancien ministre des Affaires étrangères d'Espagne, lycée français de Madrid

Culture

- M. Miguel Bonnefoy, écrivain, lycées français de Caracas et de Lisbonne
- Mme Hélène Fillières, comédienne, lycées français de New York, Rio de Janeiro et Rome
- Mme Diane Tell, interprète, Collège Marie de France de Montréal

Médias

- Mme Françoise-Marie Santucci, directrice de la rédaction du magazine ELLE, lycée français d'Abidjan

Sport

- M. Damien Comolli, directeur sportif du FC Liverpool, lycée français de Mexico et lycée français de San Francisco

Entreprises

- M. Lorenzo Bini Smaghi, économiste et financier, lycées français de La Marsa, Rome et Bruxelles
- M. Pierre de Bausset, secrétaire général d'Airbus Group, lycée français de Washington (États-Unis)
- M. Ghislain Lescuyer, directeur d'ALSTOM, lycée français de Bruxelles
- Mme Colette Lewiner, administratrice de Bouygues, conseillère énergie du président de Capgemini, lycée français d'Alexandrie
- M. Pierre Sellier, directeur délégué à la gérance de Lagardère SCA, lycées français de Londres, Rome, Abidjan et Alger

25 ANS

LES 25 ANS DE L'AEFE, UN ANNIVERSAIRE EN RÉSEAU

DU VANUATU À LOS ANGELES: LE RÉSEAU EN DIRECT DANS LE MONDE ENTIER

Retransmise en direct dans le monde entier *via* Internet depuis le Centre de conférences ministériel du MAEDI, suivie par de nombreux médias français et internationaux, la journée du 10 avril 2015 a mis en exergue les actions menées et les valeurs portées par l'AEFE et le réseau, appuyée en cela par l'intervention d'acteurs majeurs du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

Un tour du monde des actions du réseau

Tables rondes thématiques, signatures de conventions de partenariat, séquences en duplex avec l'étranger, webradios et de nombreuses animations telles que le Concert de l'orchestre des lycées français d'Europe et la chorale des classes CHAM de Marcoussis ont rythmé la journée du 10 avril 2015.

Des tables rondes thématiques

- l'éducation citoyenne, plurilingue et multiculturelle,
- l'innovation pédagogique et numérique
- l'orientation, l'attractivité de l'enseignement supérieur français
- le partenariat, principe fondateur de l'enseignement français à l'étranger

Des signatures de convention avec de nouveaux partenaires

- L'IMA (Institut du monde arabe)
- CANOPÉ (Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques du MENESR)
- L'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales)
- Le CNCCEF (Comité national des conseillers du commerce extérieur français)

Plus de 400 personnes étaient présentes au Centre de conférences ministériel du MAEDI.



Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lors de la journée des 25 ans de l'AEFE, le 10 avril 2015.

Des séquences en duplex avec l'étranger :

- Remise du prix de la critique AEFE « MyFrenchFilmFestival » par Unifrance Films, avec une élève du Lycée français de Marrakech
- Fête des sciences au Bénin, Enseignement avec le numérique à Stockholm, Jeux de l'Aéropostale à Buenos Aires, Éducation aux médias et à l'information à Sao Paulo, Rugby avec les Enfants de l'Ovale à Johannesburg...

Lilian Thuram, président de la fondation « Éducation contre le racisme », a été interviewé par les web reporters du lycée franco-hellénique d'Athènes.





M. Matthias Fekl, secrétaire d'État au Commerce extérieur, à la promotion du Tourisme et aux Français de l'étranger, a échangé en direct avec les élèves du lycée international de Los Angeles.



L'Orchestre des Lycées français d'Europe, composé de 35 élèves issus de 13 établissements du réseau, s'est produit pendant une heure devant le public et en direct sur aefe.fr.

FOCUS SUR...

DES ACTEURS MAJEURS DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Au cours de cette journée exceptionnelle, des personnalités issues du monde politique, économique, éducatif, culturel, scientifique et sportif sont intervenues :

Personnalités institutionnelles

- Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- M. Matthias Fekl, secrétaire d'État au Commerce extérieur, à la promotion du Tourisme et aux Français de l'étranger, ancien élève du Lycée français de Berlin
- Mme Hélène Conway-Mouret, ancienne ministre, sénatrice représentant les Français établis hors de France
- Mme Claudine Lepage, sénatrice représentant les Français établis hors de France
- M. Philip Cordery, député des Français établis hors de France
- M. Christophe Premat, député des Français établis hors de France
- Mme Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la maire de Paris, chargée de l'Enseignement supérieur, de la Vie étudiante et de la Recherche

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

- M. Christian Masset, secrétaire général du MAEDI
- Mme Anne-Marie Descôtes, directrice générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats au MAEDI
- Mme Anne Grillo, directrice de la Coopération culturelle, universitaire et de recherche au MAEDI
- M. Philippe Étienne, ambassadeur de France en Allemagne
- Mme Eva Nguyen-Binh, conseillère de coopération et d'action culturelle au Vietnam

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- M. Jean-Marc Merriaux, directeur général de CANOPÉ

Mission laïque française

- M. Jean-Christophe Deberre, directeur général

Campus France

- M. Antoine Grassin, directeur général

Institut français

- M. Anne Tallineau, directrice générale déléguée

Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (FAPEE)

- M. Xavier Gonon, président

Commerce extérieur

- M. Alain Bentéjac, président du Comité national des conseillers du commerce extérieur français

Culture

- Mme Isabelle Giordano, directrice générale d'Unifrance Films
- M. Jack Lang, ancien ministre, président de l'Institut du monde arabe

Éducation

- M. Joachim Lauer, directeur de la Zentralstelle für das Auslandsschulwesen (ZFA)
- M. Cédric Villani, mathématicien, directeur de l'Institut Henri-Poincaré

Enseignement supérieur

- M. Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'ESSEC
- M. Jacques Comby, président de la Commission des relations internationales de la Conférence des présidents d'universités

Fondations

- M. Jérôme Clément, président de la Fondation Alliance française
- M. Lilian Thuram, président de la Fondation Lilian Thuram contre le racisme

Architecture

- M. Jacques Ferrier, architecte

Médias

- Mme Marie-Christine Saragosse, présidente-directrice générale de France Médias Monde
- Mme Michèle Jacobs-Hermès, directrice de la Francophonie, des relations institutionnelles et de la promotion du français de TV5MONDE
- M. Harold Hyman, journaliste à BFM TV, ancien élève du Lycée français de New York
- M. Alexandre Lacroix, directeur de la rédaction de « Philosophie magazine »



LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

UN RÉSEAU EN MOUVEMENT

L'année scolaire 2014-2015 a permis d'engager la mise en action des grandes orientations stratégiques définies l'année précédente à l'issue d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement français à l'étranger. Dans un cadre budgétaire contraint et un contexte scolaire international très concurrentiel, l'Agence s'assure du développement maîtrisé du réseau en incluant, dans chacun de ses nouveaux projets immobiliers, une forte dimension environnementale.



2014-2015
EN BREF



1,278 M€
BUDGET AGRÉGÉ AEFE



115,5 M€
AIDE À LA SCOLARITÉ



25 896

ÉLÈVES FRANÇAIS

ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE BOURSE SCOLAIRE



111

ACTIONS

DANS LE CADRE DU POS 2014-2017

3 QUESTIONS À...

Jean-Paul Negrel

Directeur adjoint de l'AEFE
depuis septembre 2015

Pourriez-vous faire un point sur les grandes orientations stratégiques qui ont pu être mises en place au cours de l'année scolaire 2014-2015 ?

Jean-Paul Negrel : L'année scolaire 2014-2015 a été la première année de mise en application du POS 2014-2017 de l'AEFE. Grâce à l'action et à l'investissement de toutes les équipes, du siège comme du réseau, une grande partie des 111 actions déclinées dans ce POS a pu être réalisée ou commencé à l'être. Ces orientations s'inscrivent évidemment dans la politique de développement des régions prioritaires fixée par le MAEDI et la mise en œuvre des réformes et des mesures du MENESR. Elles ont pour objectif d'apporter la meilleure réponse possible à la communauté française expatriée tout en ouvrant les établissements sur les communautés des différents pays d'accueil. Ces actions, qui visent notamment l'excellence pédagogique et l'éducation à la citoyenneté, ont été déclinées dans les projets de zone des 17 zones de mutualisation, eux-mêmes repris dans les projets de chacun des établissements.

Dans un contexte très concurrentiel et un cadre budgétaire très contraint, comment le réseau de l'enseignement français à l'étranger réussit-il à maintenir une telle attractivité auprès des familles ?

J.-P. N. : Cette attractivité, jamais démentie, tient avant tout à la qualité de l'enseignement et de l'éducation dispensés par un personnel enseignant très qualifié, très impliqué et des équipes de direction et administratives très investies dans leurs missions. Elle tient aussi au modèle éducatif, auquel l'AEFE est très attachée, qui repose sur les valeurs de la République qui font une place privilégiée à la raison et au sens critique dans les méthodes pédagogiques utilisées.

Comment s'organiser le pilotage du réseau avec les nombreux acteurs de l'enseignement français à l'étranger au cours des prochaines années ?

J.-P. N. : L'AEFE va poursuivre une politique qui repose à la fois sur un pilotage dynamique et maîtrisé du réseau à partir des demandes de sa tutelle et des délibérations de son conseil d'administration, en liaison très étroite avec le MENESR. Ce pilotage continuera aussi à s'appuyer sur les relais déconcentrés que sont les zones de mutualisation, en liaison avec les postes diplomatiques. Cette organisation renforcera encore le lien, crucial, avec tous les partenaires traditionnels (Mif, AFLEC, AIU, PPF) mais aussi avec tous les organismes gestionnaires des établissements. Cette organisation privilégiera davantage encore la concertation avec les personnels, les parents d'élèves et leurs représentants, les élèves et bien évidemment avec les élus des Français de l'étranger.

Conforter l'excellence du réseau

Les objectifs stratégiques partagés par le MAEDI et le MENESR renforcés par les liens opérationnels étroits tissés entre l'Agence et le ministère de l'Éducation nationale, ont permis de conforter le développement du réseau.

LA RÉUNION INTERMINISTÉRIELLE

Le 20 novembre 2014, au Quai d'Orsay, M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, et Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont tenu la première réunion interministérielle sur l'enseignement français à l'étranger. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du plan d'actions en faveur de l'enseignement français à l'étranger, lancé en novembre 2013 à l'issue d'une large concertation.

Les deux ministres y ont réaffirmé l'importance stratégique de l'enseignement français à l'étranger dans notre diplomatie globale, en termes d'influence et de rayonnement, au service de l'attractivité internationale de notre pays, et se sont accordés sur les trois objectifs suivants :

- Assurer un développement maîtrisé du réseau des établissements français homologués, avec une meilleure allocation des moyens en fonction des priorités diplomatiques françaises ;
- Répondre à la demande croissante d'éducation française dans le monde ;
- Renforcer la cohérence et la visibilité des dispositifs complémentaires au réseau homologué, qui s'adressent à des publics spécifiques dans des contextes scolaires et non scolaires et forment un ensemble qui sera valorisé et accompagné par les pouvoirs publics et nos ambassades.



M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, et Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont tenu la première réunion interministérielle sur l'enseignement français à l'étranger, le 20 novembre 2014, au Quai d'Orsay.

Lors de la réunion interministérielle, François Perret, secrétaire général adjoint de la Mission laïque française et IGEN honoraire, a été mandaté pour remettre un rapport au MAEDI et au MENESR sur les quatre principaux réseaux européens (Allemagne, Espagne, Italie et Royaume-Uni) avec pour objectif de faire un état des lieux consolidé de ces zones et de faire des propositions.

LE DISPOSITIF D'AIDE À LA SCOLARITÉ

Alimenté par le programme 151 du MAEDI, le nouveau dispositif des bourses scolaires est entré dans sa seconde année de mise en place. Il est aujourd'hui intégré par l'ensemble des acteurs concernés de la communauté française à l'étranger ainsi que par les postes diplomatiques et consulaires qui en assurent la gestion au niveau local. Le dispositif répond désormais à deux objectifs principaux : une meilleure répartition de l'aide entre les familles et les pays et une maîtrise budgétaire renforcée.

La campagne 2014-2015

Le bilan définitif de la campagne 2014-2015 pour les pays du rythme nord (RN) et 2014 pour ceux du rythme sud (RS) s'établit comme suit :

- Nombre de boursiers : 24 195 (RN) et 1 701 (RS), soit au total **25 896 boursiers**, soit 21 % des élèves français scolarisés.
- Montant moyen des bourses allouées : 3 672 € pour les pays du rythme nord et 5 679 € pour les pays du rythme sud
- Montant des bourses accordées : 88,85 millions d'euros (RN) et 9,66 millions d'euros (RS), soit au total **98,51 M€**.

Le montant moyen des frais de scolarité *stricto sensu* pour les pays du rythme sud s'établit à 4 571 € (RN) et à 4 889 € (RS)

Le taux de satisfaction des demandes, par rapport aux années précédentes (2013-2014 pour rythme nord et 2013 pour le rythme sud), a progressé respectivement de 2,7 % et de 3,5 % (+ 223 boursiers au total).

Le pourcentage de familles boursières bénéficiant d'une couverture totale des frais de scolarité et des frais parascolaires est de 42,4 % pour les pays du rythme nord et de 32 % pour le rythme sud, sous réserve des quelques plafonnements de tarifs prononcés en raison de leur niveau ou de leur augmentation trop importante, en particulier aux États-Unis. Le cas échéant, des aides locales peuvent être attribuées en complément ou indépendamment des aides versées par l'AEFE. ●

FOCUS SUR...

LA COMMISSION NATIONALE DES BOURSES SCOLAIRES (CNB)

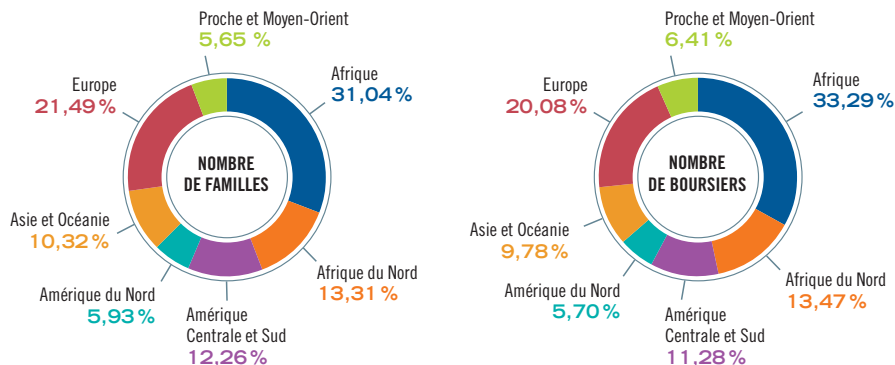
La commission nationale dont les attributions et la composition sont fixées par le Code de l'éducation se réunit deux fois par an. Elle est consultée sur toutes les questions relatives aux bourses scolaires ; elle examine les critères d'attribution et donne son avis sur les propositions de bourses des conseils consulaires.

L'instance nationale est présidée par la directrice de l'AEFE. Elle comprend en outre vingt-trois membres :

- Le directeur général de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou son représentant ;
- Le directeur général de la mondialisation, du développement et des partenariats au ministère des Affaires étrangères et du Développement international ou son représentant ;
- Le directeur général de l'administration et de la modernisation au ministère des Affaires étrangères et du Développement international ou son représentant ;
- Un inspecteur général de l'Éducation nationale ou son représentant ;
- L'inspecteur général des Affaires étrangères ou son représentant ;
- Le directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire ;
- Deux députés et deux sénateurs représentant les Français établis hors de France ;
- Deux membres de l'Assemblée des Français de l'étranger ;
- Trois représentants des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants français ;
- Quatre représentants des associations de parents d'élèves ;
- Deux représentants des organismes gestionnaires d'établissements scolaires français à l'étranger ;
- Deux représentants des associations de Français établis hors de France.

Le service de l'aide à la scolarité de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger assure l'organisation et le secrétariat de la commission nationale. La CNB constitue une instance de consultation particulièrement précieuse pour le bon fonctionnement du dispositif.

BOURSIERS : CAMPAGNE 2014-2015



25 896

**BOURSIERS,
SOIT 21 % DES
ÉLÈVES FRANÇAIS
SCOLARISÉS**

FOCUS SUR...

**L'AEFE ET LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE :
DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES**

Les deux structures sont en liens étroits et mènent des actions complémentaires :

- En 2014-2015, 87 établissements du réseau gérés par la Mlf ;
- La Mlf siège au conseil d'administration de l'AEFE et réciproquement ;
- La Mlf participe aux recrutements des personnels dans les établissements conventionnés AEFE concernés ;
- L'AEFE est conviée aux séminaires de réflexion de la Mlf ;
- À l'occasion de l'anniversaire des 25 ans de l'AEFE, Jean-Christophe DEBERRE, directeur général de la Mission laïque française a participé à la table ronde « Numérique et innovation pédagogique dans le réseau : avoir un temps d'avance » ;
- Des liens étroits existent également avec l'Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture (AFLEC), partenaire de l'AEFE, qui gère plusieurs établissements au Liban mais aussi aux Émirats Arabes Unis, dont par exemple le lycée Théodore Monod d'Abu Dhabi ;
- Des résultats positifs ont été obtenus dans le cadre de la mise en œuvre dans le réseau de la convention tripartite AEFE-CIEP-Mlf portant sur les certifications DELF et DALF, signée en 2013. Cette convention sera renouvelée en janvier 2016.

Visite de l'IA-IPR des Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) au lycée français Montaigne de N'Djamena.



27

**INSPECTIONS MENÉES
PAR DES INSPECTEURS DES
ACADÉMIES PARTENAIRES**

96

**INSPECTIONS ET/OU
RÉUNIONS AVEC LES ÉQUIPES
PÉDAGOGIQUES ET LES
PERSONNELS DE DIRECTION**

DES LIENS RENFORCÉS AVEC LE MENESR

En contact permanent avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en charge de l'homologation des établissements du réseau, l'AEFE continue de renforcer ses liens avec le MENESR en matière de suivi pédagogique.

Des inspecteurs du MENESR en appui au service pédagogique AEFE

Le service pédagogique bénéficie d'un « vivier » de compétences en matière d'expertise pédagogique grâce à la présence d'Inspecteurs d'académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) détachés du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche auprès de l'Agence.

Élaboration conjointe du plan annuel de formation et d'inspection des personnels ainsi que du plan de suivi pluriannuel du réseau

Le service pédagogique a mis en place en janvier 2015 des boîtes mails génériques permettant de gérer les demandes d'inspections par les Inspecteurs généraux de l'Éducation nationale (IGEN) et les IA-IPR.

Les demandes d'inspection doivent être faites par le chef d'établissement sur des adresses internet dédiées. L'optimisation du traitement de ces demandes s'est poursuivie cette année.

Les inspections des personnels certifiés et agrégés sont assurées par des IGEN ou des IA-IPR, l'inspection des professeurs des classes préparatoires étant assurée par les IGEN.

Les académies partenaires

Les académies partenaires du MENESR sont rattachées à des zones géographiques pour l'organisation et le suivi des examens et des formations dans le réseau.

S'agissant de la formation continue, des stages AEFE-DGESCO se sont tenus en 2014-2015 (10 jours de formation accueillant 30 enseignants dans le monde) avec par exemple, les académies de Rouen, d'Amiens et de Nancy.

DÉVELOPPER L'OFFRE COMPLÉMENTAIRE AU RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Le LabelFrancÉducation

Créé en 2012, le LabelFrancÉducation est accordé aux établissements scolaires étrangers qui participent, dans le cadre de leur enseignement national, au rayonnement de la langue et de la culture françaises.

Valable pour une durée de 3 ans renouvelable, ce dispositif, dont la gestion administrative et financière est assurée par l'AEFE, a également pour vocation de promouvoir un enseignement bilingue franco-phonique d'excellence à l'étranger. Il distingue ainsi les établissements étrangers à programmes nationaux, publics ou privés, qui proposent un enseignement renforcé du français et d'au moins une discipline non linguistique dans cette langue.

Véritable marque de qualité, ce label est décerné par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, après avis d'une commission consultative interministérielle composée de représentants du MAEDI, du MENESR, de l'AEFE, de la Mission laïque française et de l'Institut français.

56 établissements, implantés dans 17 pays, détiennent le label et accueillent près de 20 000 élèves.

Les associations FLAM

Depuis 2001, les associations FLAM (Français LANGUE Maternelle) ont pour objet de proposer des activités extrascolaires visant à conserver et à favoriser la pratique du français et le contact avec la culture française chez des enfants français et doubles nationaux scolarisés à l'étranger dans une langue étrangère.

Ce dispositif existe depuis 2009 et propose un soutien aux associations par l'attribution de subventions à vocation non pérenne, pour permettre le démarrage et la consolidation d'actions. En 2014-2015, le dispositif comprend plus de 150 associations réparties dans plus de 40 pays, dont 75 associations sont subventionnées par l'Agence. Depuis 2014, l'AEFE participe au financement de rencontres régionales qui sont l'occasion de mutualiser les bonnes pratiques et de former les intervenants grâce à des modules conçus spécifiquement par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP).

Quatre rencontres régionales ont été organisées au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Israël ainsi qu'en Grèce. ●



EN SAVOIR PLUS SUR
LE LABELFRANCÉDUCATION



EN SAVOIR PLUS SUR
LES ASSOCIATIONS FLAM

56

ÉTABLISSEMENTS
LABELLISÉS



DANS 17 PAYS

150

ASSOCIATIONS



FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE
AIDÉES DANS 40 PAYS

FOCUS SUR...

LE CNED

Dans le cadre du plan d'actions en faveur de l'enseignement français à l'étranger, le Centre national d'enseignement à distance (CNED), opérateur du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), contribue, aux côtés du réseau scolaire homologué, à assurer la continuité du service public d'éducation française au bénéfice des enfants de familles françaises expatriées.

Les cours du CNED peuvent être suivis par les enfants de façon individuelle. Ils peuvent également être intégrés, grâce à des répétiteurs, dans le dispositif pédagogique de certains établissements scolaires français quand les faibles effectifs de ces derniers ne permettent pas de recruter un enseignant. Pour ce faire, le CNED a signé des conventions de collaboration pédagogique avec des établissements dans plus d'une centaine de pays pour un accompagnement de proximité.

En marge de son offre traditionnelle, le CNED permet à des élèves inscrits dans un établissement scolaire étranger, et répondant à certains critères, par exemple linguistiques, la possibilité de suivre une « scolarité complémentaire internationale » qui propose, autour de trois matières fondamentales, une formation à distance allégée conforme aux programmes français.

Plan d'orientation stratégique : une appropriation par zone

Lancé en septembre 2014, le Plan d'orientation stratégique (POS) de l'AEFE a fait l'objet d'une appropriation progressive de ses objectifs par chacune des zones. Parfaitement adapté aux spécificités locales grâce à la concertation menée avec les acteurs locaux, parmi lesquels les élèves eux-mêmes jouent un rôle essentiel, les enjeux du POS sont ainsi mieux assimilés et appliqués sur le terrain.

Brochure du Plan d'orientation stratégique 2014-2017 de l'AEFE.



Les Rencontres des lycéens d'Europe ont réuni au lycée Stendhal de Milan les délégués des Conseils de la vie lycéenne (CVL) de 40 établissements, le 27 et 28 mai 2015.



111

ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DU PLAN D'ORIENTATION STRATÉGIQUE 2014-2017

LA DÉCLINAISON PAR ZONE

Dès que le POS a été validé par les instances de l'AEFE, une communication sur ses objectifs a été menée à destination de tous les établissements d'enseignement français à l'étranger afin que les axes stratégiques soient déclinés dans chaque zone, dans chaque établissement.

Ainsi, au cours des séminaires de la rentrée 2014 qui réunissaient les chefs d'établissement du réseau, un travail d'information et de communication sur les enjeux et les priorités a été entrepris. Des groupes de travail ont été organisés afin que l'ensemble du réseau puisse s'approprier les objectifs du POS.

Certaines zones ont alors désigné un proviseur qui avait pour mission de réunir autour de lui des responsables de la zone afin d'analyser ensemble les spécificités de leurs établissements et d'intégrer les nouveaux objectifs fixés dans le POS. Ce fut, grâce à cet exercice, un réel travail d'analyse de l'existant, de projection des différentes actions sur le travail en commun mené dans la zone, le tout avec pour priorité partagée de permettre une meilleure réussite des élèves qui étaient scolarisés dans le réseau.

Le travail entrepris doit déboucher rapidement sur un « projet de zone » qui servira ensuite à construire des projets particuliers à chaque établissement.



Les délégués CVL ayant réalisé les onze meilleurs clips du concours « Comment nourrir la planète en 2050 ? » lors de la remise des prix au Pavillon de la France de l'Exposition universelle de Milan, en présence de Marion Fesneau-Castaing, console adjointe de France à Milan et d'Alain Berger, commissaire général de la France à l'Exposition, le 28 mai 2015.

FOCUS SUR...

POURUIVRE LE CONSEIL JURIDIQUE ET DÉVELOPPER LA PRÉVENTION DU CONTENTIEUX

Entre 2014 et 2015, l'Agence a reçu 75 nouvelles requêtes et 73 décisions de justice, dont certaines ont précisé l'état du droit.

- Dans un arrêt du 14 septembre 2014 le conseil d'État a reconnu à l'instruction sur les bourses scolaires le caractère de directive au sens de la jurisprudence « Crédit foncier de France ». En l'absence de texte réglementaire ou législatif fixant les conditions d'attribution, la directrice de l'AEFE est compétente pour en fixer les grandes lignes, sans renoncer à son pouvoir d'appréciation.
- Le tribunal administratif de Paris a jugé que les dispositions du code de l'éducation relatives à la procédure disciplinaire ne s'appliquant pas expressément aux établissements français à l'étranger du réseau AEFÉ, le règlement intérieur constituait le texte de référence dans ce domaine.
- Les règles de publicité des actes administratifs de l'Agence sont désormais fixées par une délibération du 24 mars 2015. L'accès au format numérique de ces actes est en cours de déploiement.
- Le principe posé par le nouvel article 21-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 selon lequel le silence de l'administration vaut désormais accord sur une demande d'un usager ne s'applique pas aux demandes d'inscription dans les établissements en gestion directe.

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ : UNE PRIORITÉ POUR LE RÉSEAU

Depuis de longues années, la citoyenneté est une des priorités de l'Agence dans le cadre de l'éducation des élèves, et notamment des lycéens. Ainsi, les CVL (conseils de la vie lycéenne) qui réunissent les délégués lycéens élus par leurs camarades, sont actifs dans chaque établissement du second degré du réseau.

À partir de 2013, à l'occasion de l'anniversaire du Traité de l'Élysée, l'Agence a créé dans les zones de mutualisation d'Europe, des conseils de zones, réunissant un délégué lycéen par établissement. Ces conseils de zones se sont tous réunis à Berlin, en avril 2013, au Bundestag, où ils ont pu travailler sur des problématiques communes. En mai 2015, à l'occasion de l'Exposition universelle de Milan, le premier Conseil de vie lycéenne d'Europe, réunissant des délégués lycéens de toute l'Europe, présidé par la directrice de l'AEFE, a pu être constitué et se réunir pendant deux journées. Le CVL d'Europe a proposé à la directrice de l'Agence des réflexions et des actions touchant la vie quotidienne des lycéens et qui vont associer tous les lycéens des établissements d'Europe pour l'année scolaire à venir. Cette action nouvelle, très attendue par les lycéens, est aussi un moyen d'écouter les lycéens qui, par leur connaissance du fonctionnement de nos lycées et de leurs instances, constituent des partenaires essentiels pour continuer à améliorer leurs conditions de travail et d'accueil. ●

Un budget maîtrisé dans un contexte contraint

Le budget 2015 de l'AEFE s'inscrit dans le prolongement de celui de 2014, avec le maintien de l'excellence pédagogique, la modernisation financière, la rationalisation des dépenses, la mobilisation des ressources et l'entretien du patrimoine immobilier scolaire des établissements en gestion directe.

La maîtrise des dépenses

L'AEFE poursuit la modernisation de son fonctionnement, avec l'acquisition d'une nouvelle solution logicielle répondant aux normes budgétaires et comptables de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), l'upgrade qualitatif de tout son système d'information des ressources humaines (SIRH), de facturation et de gestion des bourses, le déploiement d'un système informatique sécurisé, la poursuite du programme de dématérialisation du baccalauréat et la création d'une plateforme de gestion du recrutement des résidents. Ces évolutions importantes se font à coûts constants, avec une maîtrise des coûts de fonctionnement.

L'optimisation des recettes

L'équilibre budgétaire s'inscrit toujours dans la poursuite de l'optimisation des ressources, avec un alignement progressif des taux de participation des établissements du réseau à la rémunération des résidents et la diversification des sources de financement.

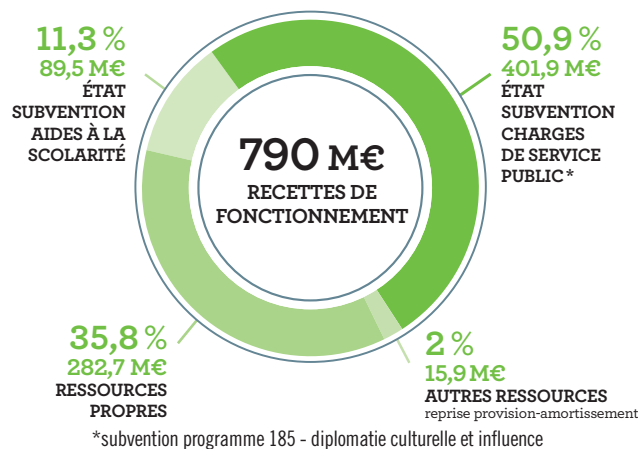
Les investissements immobiliers

En 2015, l'AEFE poursuit plusieurs chantiers d'envergure (4,8 % du budget global AEFE, soit 61,6 M€) avec notamment la construction du nouveau lycée international de Pékin, l'aménagement du studio Molière à Vienne, les rénovations des lycées de Buenos Aires, La Marsa, Tunis, Casablanca, Londres. ●

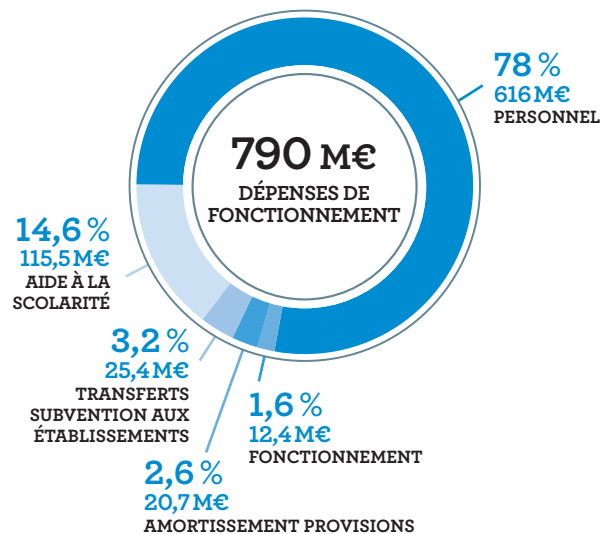
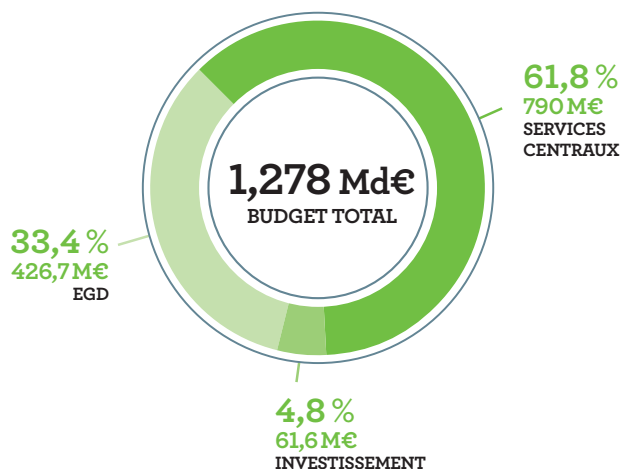
1,278 Md€

BUDGET AGRÉGÉ AEFE

FONCTIONNEMENT DES SERVICES CENTRAUX



STRUCTURE DU BUDGET AEFE



Alimentée par l'action 2 du programme 151 du MAEDI à hauteur de 89,46 M€, la dotation bourses scolaires ouverte dans le budget 2015 de l'Agence s'est élevée à 115,46 M€, le différentiel apparent, sans conséquence sur le montant des attributions, étant lié à une nouvelle méthode de comptabilisation pluriannuelle de la dépense.

Politique immobilière : proposer des établissements attractifs adaptés au vivre ensemble et respectueux de l'environnement

La compétence immobilière de l'AEFE a cette année dix ans. C'est en effet en 2005 que sont parus les décrets donnant la possibilité à l'Agence d'engager pour son compte des projets immobiliers. C'est également en 2005 qu'a été créé le service immobilier. Depuis 10 ans, l'Agence s'emploie à mettre en œuvre cette compétence immobilière dont le périmètre s'est étendu en 2013 à la totalité du patrimoine des établissements en gestion directe.

L'ORGANISATION

La CIME

L'AEFE soumet désormais ses dossiers domaniaux et sa programmation immobilière à la commission interministérielle pour les opérations immobilières de l'État à l'étranger (CIME). Cette commission émet un avis qui est ensuite communiqué au Conseil d'Administration avant sa prise de décision.

Le SPSI

Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) de l'AEFE a été établi en 2010. Celui-ci prévoyait une programmation immobilière sur cinq ans. Cet exercice de stratégie immobilière doit être reconduit pour les cinq années qui viennent. Le nouveau SPSI 2016/2020 comprendra un bilan des actions menées dans le cadre du SPSI de 2010, la définition d'objectifs stratégiques pour les cinq prochaines années ainsi qu'une proposition de programmation quinquennale permettant de les atteindre.

FOCUS SUR...

LE LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL CHARLES-DE-GAULLE DE PÉKIN

Après une longue période d'instruction du dossier par la Municipalité de Pékin, les travaux de construction du nouveau lycée Charles-de-Gaulle de Pékin ont démarré en septembre 2014. Une cérémonie de pose de première pierre a été organisée le 19 octobre 2014 en présence de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international. La livraison des travaux est prévue en janvier 2016 pour un déménagement dans le courant du printemps.

CHINE / Lycée français de Pékin



DES PROJETS DANS LE MONDE ENTIER

Les principaux projets mis en service à la rentrée 2014

- L'extension du lycée Marguerite-Duras de Ho-Chi-Minh-Ville,
- La restructuration de l'école Chénier à Rabat,
- L'extension de l'école Alexandre-Dumas d'Alger,
- La rénovation des installations sportives de Tananarive,
- La rénovation des espaces extérieurs de Bruxelles,
- La construction de la cantine de l'école Voltaire de Berlin,
- La restructuration de l'école Molière de Casablanca,
- La rénovation de l'école 1589 à Moscou.

Les principaux projets ayant fait l'objet d'un concours d'architecture

- Barcelone pour la rénovation du site de l'école maternelle de Munner,
- Madrid pour la construction de l'école maternelle,
- Valence pour la construction d'une salle polyvalente sur le site du lycée,
- Casablanca pour la construction du collège sur le site de Beaulieu,
- Marrakech pour la restructuration du lycée Victor-Hugo,
- Fès pour la restructuration du groupe scolaire Jean-de-la-Fontaine,
- Abou Dabi, pour l'extension du lycée Louis-Massignon,
- Sousse pour la reconstruction de l'école Guy-de-Maupassant et du collège Charles-Nicolle.

MAROC / Le futur lycée français Victor-Hugo de Marrakech



ESPAGNE / La future école maternelle Munner (Lycée français de Barcelone)



Les nouvelles acquisitions de terrain

L'Agence a acquis trois terrains, l'un à Sousse pour la relocalisation de l'école et du collège, l'autre à Vientiane (terrain mis à disposition de l'établissement conventionné pour son projet d'extension) et La Haye (extension des espaces extérieurs).

Le soutien aux établissements conventionnés

De nombreux projets immobiliers ont enfin été engagés par les établissements conventionnés, projets que l'Agence soutient sur un plan logistique et financier (Bangkok, Phnom Penh, Mascate, Singapour, Shanghai, Beyrouth (collège protestant), Anvers, Londres, Zürich, Brasilia, Le Cap, Kinshasa, Libreville, Djibouti, Pointe Noire, etc.).

UNE FORTE DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Une démarche de développement durable et de qualité environnementale initiée dès 2005

La dimension environnementale des projets est une des priorités de l'AEFE depuis la création du service immobilier en 2005.

Dans l'ensemble de ses opérations immobilières, l'AEFE s'inscrit dans une démarche volontariste de développement durable qui s'adapte à la diversité des situations climatiques et des contextes techniques de chaque projet. Les lycées bioclimatiques livrés ces dernières années à Dakar et à HO Chi Minh Ville en témoignent.

Chaque programme de construction piloté par l'Agence comprend systématiquement :

- La réalisation d'économies d'exploitation (par l'obtention de performances énergétiques, l'utilisation des énergies renouvelables, l'optimisation de la gestion de l'eau, l'assurance d'une meilleure maintenance).
- L'amélioration des confort d'usage (par la mise en œuvre d'une qualité élevée de confort visuel, acoustique, olfactif, hygrothermique, la création d'un cadre de vie, de travail agréable).
- La limitation des risques écologiques (par l'exclusion de l'emploi de matériaux nocifs, la limitation et le contrôle de rejets polluants).

L'aspect environnemental est un critère d'analyse et de jugement décisif des projets dans les concours d'architecture. S'appuyant sur un service immobilier qualifié, l'AEFE place au cœur de son dialogue avec les acteurs de projet cette démarche environnementale et sélectionne :

- des maîtres d'œuvre disposant d'une compétence environnementale
- des assistants spécialisés pour le suivi des certifications environnementales des constructions

En 2014-2015, cette démarche volontariste s'est traduite dans les lycées du réseau :

- **à Barcelone, avec la réhabilitation de l'école maternelle :** solutions passives de protection, recours aux énergies renouvelables, réemploi des matériaux issus de la démolition pour l'aménagement des espaces extérieurs
- **à Casablanca, avec la construction du collège Beaulieu :** solutions passives de protection solaire, ventilation naturelle traversante des bâtiments, inertie des murs et des toitures, recours aux énergies renouvelables
- **à Marrakech, avec la restructuration du lycée Victor-Hugo :** implantation des bâtiments pour amplifier l'incidence des vents, solutions passives de protection solaire et de ventilation naturelle, inertie des murs et des toitures
- **à Berlin, avec la construction d'une cantine à l'école Voltaire :** construction bioclimatique en bois, école entièrement préfabriquée pour limiter les impacts écologiques sur l'environnement.

Certification HQE International™

Face à l'impossibilité de transposer la réglementation thermique française à l'étranger, l'AEFE examine les situations au cas par cas dans le cadre d'un travail conjoint avec la maîtrise d'œuvre du projet et notamment avec sa composante locale. L'Agence travaille avec l'organisme de certification Cerway pour transposer le référentiel de la

certification française HQE™, support de réflexion reconnu pour la conception et la construction à haute qualité environnementale en France, à l'international, permettant, pour exemple, au lycée français international Marguerite Duras de Ho-Chi-Minh-Ville d'obtenir la certification HQE International™. Le lycée français de Hanoï et la maternelle de Madrid, en cours d'études, seront également prochainement certifiées HQE International™.

Des projets pédagogiques sont par ailleurs associés aux projets de construction

À chaque projet de construction, l'AEFE invite les architectes dans les classes. La promotion de l'architecture passe aussi par la sensibilisation des plus jeunes. Dès la petite enfance, les futurs citoyens doivent pouvoir comprendre, apprécier et préserver la qualité de leur cadre de vie. L'AEFE a lancé des actions pédagogiques pluridisciplinaires autour du thème du développement durable liées aux projets de construction par la mise en place d'une plateforme d'échanges « architecture responsable ». ●

ALLEMAGNE / Le bâtiment bioclimatique en bois de la cantine scolaire de l'école Voltaire de Berlin.

ESPAGNE / La future école primaire de Madrid (conception bioclimatique et certification HQE International™).





LES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU

UN RÉSEAU TOUJOURS EN CROISSANCE

En 2014-2015, l'importante croissance des effectifs sur les cinq continents a souligné la volonté de très nombreuses familles de rejoindre le système éducatif français. Dans le même temps, l'amélioration de la gouvernance s'est poursuivie afin d'ajuster la gestion déconcentrée des missions et la mutualisation des actions de l'AEFE.



135

PAYS

RÉPARTIS SUR CINQ SECTEURS



330 000

ÉLÈVES

2014-2015
EN BREF

Mot d'accueil de Mme H el ene Farnaud-Defromont,
directrice de l'AEFE, au Centre de conf erences
minist riel du MAEDI, le 10 avril 2015.



494

 TABLISSEMENTS

*HOMOLOGU S PAR LE MENESR (DONT 87 DE LA MI)
74 EGD - 156 CONVENTIONN S - 264 PARTENAIRES*



6480

PERSONNELS D TACH S AEFE

1132 EXPATRI S - 5348 R SIDENTS

Les évolutions de la gouvernance

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Agence a mis en œuvre une gestion déconcentrée et mutualisée des moyens des établissements de son réseau. Une nouvelle étape de ce processus s'est déroulée au cours de l'année scolaire 2014-2015.

LE PROTOCOLE D'ÉVALUATION DE LA MUTUALISATION

La mutualisation permet au réseau de se développer dans un cadre institutionnel qui accroît l'offre de service, responsabilise les différents acteurs locaux et offre plus d'autonomie aux établissements. Elle a facilité la signature d'accords de partenariat avec les établissements autrefois appelés « simplement homologués », les intégrant pleinement aux dispositifs de formation, d'inspection, de conseil et de communication de l'Agence.

En termes économiques, les trois types d'établissements (gestion directe, conventionnés ou partenaires) participent tous désormais aux charges de fonctionnement du réseau. Pour exemple, les établissements partenaires cotisent selon plusieurs types d'accords (1 %, 2 % ou à la prestation). L'Agence quant à elle déploie des subventions (déconcentration des moyens), accordées en fonction des projets développés et des capacités financières de chacune des zones.

Avec l'aide des moyens humains et financiers déconcentrés de l'Agence, la mutualisation permet notamment de financer la for-

6

**MISSIONS D'ÉVALUATION
DU DISPOSITIF DE
MUTUALISATION EN 2014-2015**

8

**SÉMINAIRES
DE GOUVERNANCE**

FOCUS SUR...

LE PROTOCOLE D'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE LA MUTUALISATION

Il se décline en 3 phases :

- **Analyse** du dispositif de mutualisation mis en place : une première étude des pièces et documents est effectuée en amont de la mission. La mission sur place est un échange avec les différentes parties prenantes dans le dispositif et est complétée par des entretiens par visioconférence ou par téléphone.
- **Évaluation** de l'impact du dispositif de mutualisation en termes économiques, d'accès à la formation continue, de l'intégration des établissements partenaires et de projets initiés par la zone ainsi que les perspectives d'évolution en fonction de l'expression des besoins et des moyens mobilisables.
- **Restitution** des premières conclusions de la mission ; élaboration de préconisations ; calendrier de mise en œuvre.

matation continue des personnels préparée par le CPM de la zone auquel participe un IA-IPR référent du service pédagogique de l'AEFE. Elle permet également d'utiliser des plateformes de services (sites de zones, Agora...) et de bénéficier de visites et de conseils réguliers des IEN et des IA-IPR.

Dans le cadre de la mutualisation, la mise en place des enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique du second degré (EEMCP2) s'est avérée très efficace. Ces derniers, qui peuvent avoir une mission de conseil élargie sur un pays, voire une zone donnée, se rendent dans les établissements pour apporter leur expertise et leurs conseils auprès de leurs collègues.

Au sein de l'Agence, le Comité de pilotage et de coordination des établissements mutualisateurs (COPICEM, réuni deux fois par an) examine et valide les propositions faites par les acteurs locaux à travers les Comités de pilotage de la mutualisation (CPM). Les décisions prises sont ensuite mises en œuvre par les établissements. Le COPICEM de juillet 2013 a validé le principe d'un protocole d'évaluation du dispositif de la mutualisation afin de vérifier que le fonctionnement et l'économie générale du dispositif étaient adaptés. Cette évaluation permettra aussi d'analyser les perspectives d'évolution de la mutualisation.

L'ensemble des zones de mutualisation devra faire l'objet d'une mission d'évaluation du dispositif d'ici fin 2016.

FOCUS SUR...

LES SÉMINAIRES D'ÉCHANGES ET DE GOUVERNANCE

Dans le cadre du dialogue avec les organismes gestionnaires des établissements conventionnés, des séminaires de gouvernance sont organisés réunissant les représentants des établissements conventionnés (présidents et trésoriers des organismes gestionnaires, proviseurs et DAF) et les représentants de l'AEFE.

Ces séminaires se sont tenus dans différentes zones en 2014-2015 : Océan indien, Amérique centrale et Caraïbes, Amérique du nord, Moyen-Orient et Péninsule Indienne, Asie-Pacifique, Europe Centrale et Orientale, Afrique Occidentale, Europe du Nord-Ouest et Scandinave, Afrique Central et Proche-Orient.

Les séminaires de gouvernance ont eu pour objectif de présenter le Plan d'orientation stratégique 2014-2017 de l'Agence ainsi que le nouveau guide de gestion et de gouvernance.

Différents ateliers et groupes de réflexion et d'échanges ont été animés autour des procédures de maîtrise des risques financiers, comptables et administratifs. L'Agence a pu y présenter des outils d'analyse et d'aide à la prise de décision développés pour les établissements et mis à leur disposition.

Au total, 10 séminaires ont eu lieu regroupant 10 des 17 zones de mutualisation.



Chaque année, le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) accueille le « séminaire de Sèvres » destiné à former les nouveaux collaborateurs allant exercer à l'étranger à la rentrée suivante.

Le COPICEM de juillet 2015 a permis d'attribuer définitivement les subventions AEFE aux zones pour l'année 2015, pour un montant global de 2 462 000 €, et de valider les plans régionaux de formation continue pour 2015-2016.

Il a aussi été présenté à ce COPICEM une réflexion sur un redécoupage des zones de mutualisation du sous-continent sud-américain pour ramener le nombre de zones de mutualisation de 17 à 16 zones en 2016 dans un souci d'efficacité. Les conclusions de la double mission d'évaluation du dispositif de mutualisation en Amérique centrale et Caraïbes (AMCECA) et en Amérique du sud (AMSUD) qui sera mené par le service expertise et conseil, prévue à la rentrée 2015, devraient permettre d'arrêter le choix de l'établissement mutualisateur de la nouvelle zone « Amérique latine rythme nord » (AMLANORD).

3 QUESTIONS À... William Nguyen

Délégué de la direction,
chef du Service expertise et conseil

Pourquoi la « Cellule analyse et conseil » évolue-t-elle à la rentrée 2015 en Service expertise et conseil ?

William Nguyen : S'appuyant sur une analyse très fine des pratiques et des moyens affectés au fonctionnement des établissements scolaires, les missions de la CAC répondent parfaitement aux besoins et attentes des responsables de ces établissements et de notre institution. Suivant les préconisations du POS, la CAC a évolué vers de nouvelles missions en lien avec son expertise réelle et sa capacité à accompagner des investisseurs publics ou privés ayant des projets scolaires dans le monde. À la rentrée 2015, la CAC est ainsi devenue le Service d'expertise et conseil (SEC).

Quelles seront les principales missions du SEC ?

W. N. : Le Service expertise et conseil est chargé d'une mission d'expertise et de conseil auprès des établissements du réseau, du pilotage du dispositif de mutualisation ainsi que de la coordination des questions relatives à la gestion des recrutés locaux et à la gouvernance des établissements d'enseignement français à l'étranger. Il coordonne et supervise le volet formation dans les domaines administratifs et de gouvernance dans ces établissements et élabore des outils de gestion. Il mène des missions d'analyse et de conseil dans ces établissements. Le SEC réalise des missions d'expertise spécifiques, notamment pour accompagner la demande d'investisseurs qui souhaitent développer des projets scolaires.

Quelles sont les priorités du SEC pour l'année à venir ?

W. N. : En 2015-2016, les priorités du SEC seront : l'accompagnement des investisseurs publics ou privés qui ont des projets scolaires validés par le poste diplomatique ; la professionnalisation des formations destinées aux personnels non enseignants des 16 zones de mutualisation ; la poursuite des séminaires d'échanges avec les responsables des comités de gestion, et en particulier cette année les établissements partenaires ; la diffusion des bonnes pratiques de gestion des ressources humaines pour les personnels de droit local ; la mise à disposition d'outils pour aider les responsables des comités de gestion à maîtriser les risques financiers.

La réflexion pour étendre la mutualisation des moyens à de nouveaux domaines tels que la gestion de la dématérialisation des examens du baccalauréat, la communication des établissements (site Internet), l'information sur les études supérieures en France ou l'aide à l'intégration des élèves en situation de handicap est bien avancée.

Il a également été décidé de mettre en œuvre la deuxième phase des séminaires d'échanges avec les établissements partenaires dans chacune des zones concernées (cf. focus 2).



CHINE / École française internationale de Wuhan

LES CDAEFE : COORDONNATEURS DÉLÉGUÉS DE LA DIRECTION DE L'AEFE

Les coordonnateurs délégués de la direction

Ils représentent la Direction de l'AEFE dans une zone géographique définie et bénéficient d'une délégation de signature. Ils veillent à l'application des directives des services de l'Agence et à la mise en œuvre au niveau local par les chefs d'établissement, les directeurs administratifs et financiers, les inspecteurs de l'Éducation nationale et tous les personnels de l'AEFE présents sur la zone, de la politique décidée par le siège de l'AEFE. Ils proposent à la Direction de l'AEFE toute mesure notamment en matière budgétaire, de gestion de personnel, de gouvernance, de questions immobilières ou d'aide à la scolarité. En leur qualité de représentants de la Direction de l'AEFE, les coordonnateurs délégués sont les interlocuteurs des comités de gestion des établissements conventionnés et accompagnent la gestion des EGD dans le respect de leur autonomie et des compétences respectives de leurs personnels.

Ils assurent le suivi de la gestion budgétaire des établissements dans le cadre des conférences d'orientation stratégique, de la carte des emplois des établissements des pays ou de la zone. Ils accompagnent et suivent la réalisation des projets immobiliers. Ils peuvent participer aux commissions consultatives paritaires locales (CCPL) en tant qu'experts.

Ils peuvent présider les comités de pilotage locaux de la mutualisation et assurent le suivi, en liaison avec le poste diplomatique, des demandes d'homologation et de labellisation. ●

FOCUS SUR...

LES 5 CDAEFE, LES 5 COCAC ADJOINTS ET L'ATTACHÉ CULTUREL

Pour l'année scolaire 2015-2016, le dispositif comprend cinq coordonnateurs délégués de la direction (CDAEFE), cinq COCAC adjoints en charge des questions scolaires et un attaché culturel :

5 CDAEFE

- **Guillaume Cario**, CDAEFE pour les zones Proche-Orient, Moyen-Orient et Péninsule Indienne.
- **Bruno Valéry**, CDAEFE pour la zone Asie-Pacifique.
- **Joseph Vallano**, CDAEFE pour la zone Amérique latine.
- **Jean-François Lledos**, CDAEFE pour les zones Afrique australe, Afrique orientale et Océan indien.
- **Jérôme Boit**, CDAEFE pour les zones Afrique occidentale et Afrique centrale.

5 COCAC adjoints

- **Lucia Da-Silva**, COCAC adjoint en Espagne.
- **Myriam Grafto**, COCAC adjoint en Allemagne.
- **Serge Tillmann**, COCAC adjoint au Liban.
- **Michel Houdu**, COCAC adjoint au Maroc.
- **Joëlle Feral**, COCAC adjoint en Tunisie.

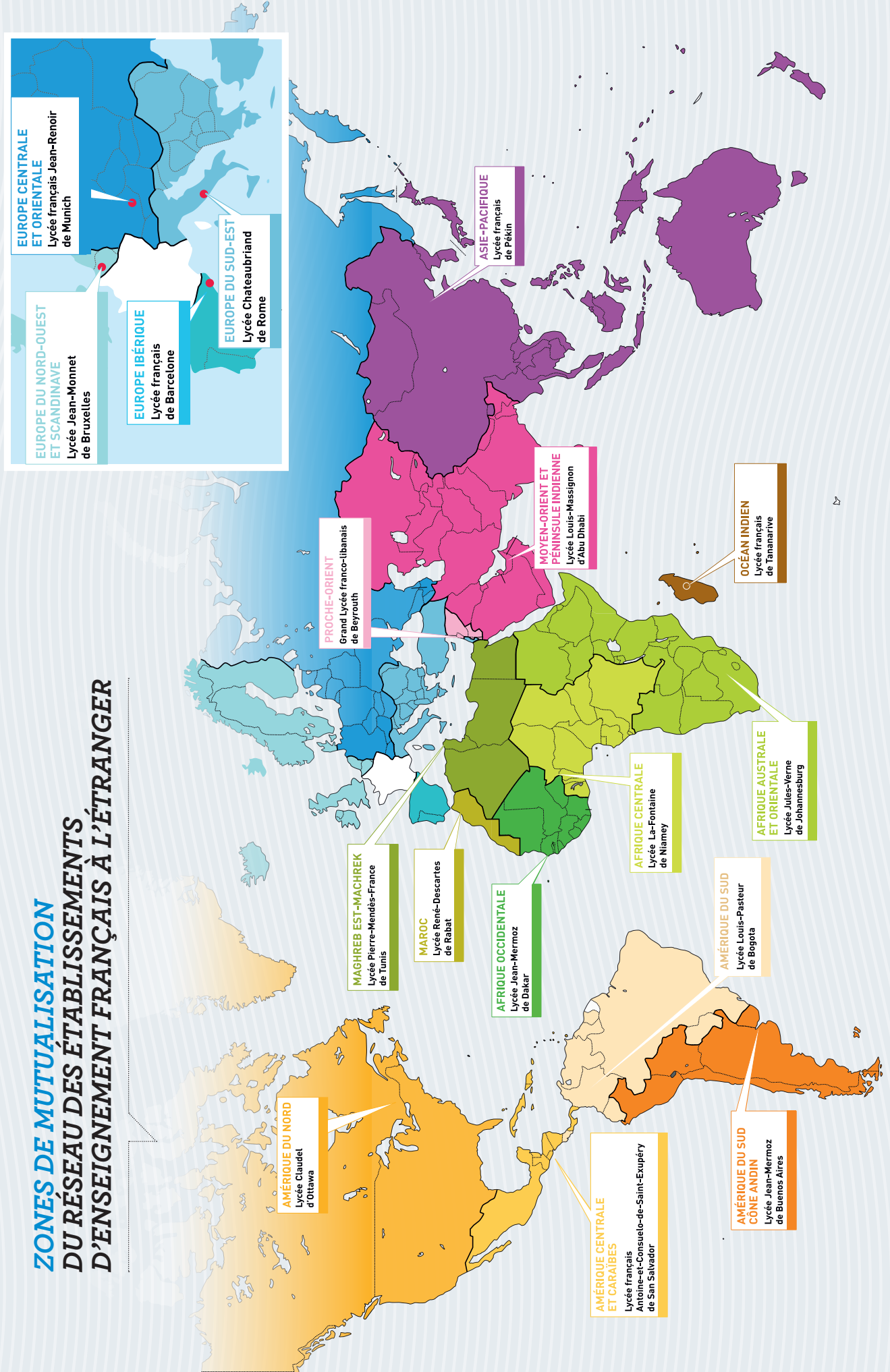
1 attaché culturel, chef du service des établissements scolaires

- **Mark Sherringham**, attaché culturel pour la zone Amérique du Nord.

17

ZONES DE MUTUALISATION
EN 2014-2015

ZONES DE MUTUALISATION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER



Les secteurs géographiques

Le réseau AEFÉ est suivi par cinq secteurs correspondant à des ensembles géographiques. Depuis le 1^{er} septembre 2014, ces ensembles ont été redécoupés selon des critères d'équilibre du nombre d'établissements, de personnels et d'élèves en prenant en compte les zones de mutualisation. Anciennement rattachée au secteur Amériques, l'Afrique orientale fait désormais partie du secteur Afrique. Parmi les faits marquants de l'année scolaire : le centenaire du lycée Charles-de-Gaulle à Londres et les 325 ans du Lycée de Berlin mais aussi la mobilisation du réseau pour aider les établissements du Vanuatu et du Népal touchés par des catastrophes naturelles.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'AEFE EN 2014-2015

Le pilotage de ce dispositif est assuré depuis le siège de l'AEFE par les chefs des secteurs géographiques. En lien étroit avec les postes, les établissements, les personnels et les élus des Français de l'étranger, ils apportent à l'Agence, avec l'appui des CDAEFE et des COCAC adjoints, une vision globale et transversale de la vie des établissements. Premiers interlocuteurs de l'Agence pour les établissements, ils sont au centre d'un dispositif qui permet d'apporter des réponses adaptées et ajustées à des demandes et des besoins réclamant une excellente connaissance des nombreuses spécificités locales. ●

135 pays
RÉPARTIS SUR CINQ SECTEURS

SÉNÉGAL / Lycée français Jean-Mermoz de Dakar



LES 5 SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER



RÉPARTITION DES PAYS PAR SECTEUR :

Le réseau d'enseignement français à l'étranger comprend 5 zones correspondant à des secteurs géographiques.

Ce découpage répond à des critères d'équilibre du nombre d'établissements, de personnels et d'élèves en prenant en compte les zones de mutualisation. Le pilotage de ce dispositif est assuré depuis le siège de l'AEFE par les chefs des secteurs géographiques.

En raison de l'étendue géographique du réseau, qui couvre 135 pays dans toutes les zones du monde, les secteurs sont hétérogènes et chacun a ses spécificités.

Pour l'année scolaire 2014-2015, la répartition des pays par secteur géographique est la suivante :

➔ SECTEUR AFRIQUE

Afrique du Sud / Angola / Bénin / Burkina-Faso /
Burundi / Cameroun / Cap-Vert / Congo / Côte d'Ivoire /
Djibouti / Éthiopie / Gabon / Gambie / Ghana / Guinée /
Guinée équatoriale / Kenya / Mali / Mauritanie /
Mozambique / Niger / Nigeria / Ouganda /
République démocratique du Congo /
République centrafricaine / Sénégal / Soudan /
Tanzanie / Tchad / Togo / Zambie / Zimbabwe.

➔ SECTEUR MAGHREB & OCÉAN INDIEN

Algérie / Comores / Égypte / Libye / Madagascar / Maroc /
Maurice / Seychelles / Tunisie.

➔ SECTEUR AMÉRIQUES

Argentine / Bolivie / Brésil / Canada / Chili / Colombie /
Costa Rica / Cuba / El Salvador / Équateur / États-Unis /
Guatemala / Haïti / Honduras / Mexique / Nicaragua /
Panama / Paraguay / Pérou / République Dominicaine /
Uruguay / Venezuela.

➔ SECTEUR ASIE & MOYEN-ORIENT

Arabie saoudite / Australie / Bahreïn / Bangladesh / Birmanie /
Cambodge / Chine / Émirats Arabes Unis / Inde / Indonésie /
Iran / Iraq / Israël / Japon / Jérusalem / Jordanie / Kazakhstan /
Koweït / Laos / Liban / Malaisie / Mongolie / Népal /
Oman / Ouzbékistan / Philippines / Qatar /
République de Corée / Singapour / Sri Lanka / Syrie /
Taiwan / Thaïlande / Turkménistan / Vanuatu / Vietnam.

➔ SECTEUR EUROPE

Albanie / Allemagne / Arménie / Autriche / Belgique /
Bosnie-Herzégovine / Bulgarie / Chypre /
Croatie / Danemark / Espagne / Finlande /
Géorgie / Grèce / Hongrie / Irlande / Italie / Lettonie /
Lituanie / Luxembourg / Monaco / Norvège / Pays-Bas /
Pologne / Portugal / Roumanie / Royaume-Uni / Russie /
Serbie / Slovaquie / Slovénie / Suède / Suisse /
République Tchèque / Turquie / Ukraine.



AFRIQUE

UN « NOUVEAU » SECTEUR AU FORMAT DU CONTINENT

EN CHIFFRES

32

PAYS

77

ÉTABLISSEMENTS

4 EGD,

34 CONVENTIONNÉS
ET 39 PARTENAIRES

+2,1%

CROISSANCE
DES EFFECTIFS

3

ZONES DE
MUTUALISATION

44973

ÉLÈVES

DONT 18562 FRANÇAIS

1061

PERSONNELS
DÉTACHÉS PAR L'AEFE

258 EXPATRIÉS
ET 803 RÉSIDENTS

Des établissements engagés dans de nombreux projets pédagogiques

Dans le cadre de l'APP-Monde « Ambassadeurs en herbe », dix élèves d'Afrique du sud, du Ghana, du Kenya, du Nigéria, du Sénégal et du Soudan ont déployé leur talent oratoire au siège de l'UNESCO, à Paris. Le lycée français Blaise-Pascal de Libreville et l'établissement français d'enseignement Montaigne à Cotonou ont, quant à eux, participé à l'APP-Monde « Architecture responsable en 3D ».

Afin qu'ils perçoivent mieux la région dans laquelle ils vivent, les élèves des établissements français de Mauritanie et du Sénégal ont réalisé, dans le cadre du projet « L'Afrique de l'ouest en partage », des courts-métrages documentaires ou de fiction sur leur cadre de vie. Ils ont ensuite partagé ces réalisations cinématographiques avec leurs camarades.

Les élèves de neuf établissements du Cameroun et du Tchad ont participé au festival de théâtre interscolaire « Ados en scène » qui, pour sa 5^e édition, a fait preuve d'innovation en proposant un thème de travail articulant démarche ethnologique et démarche artistique, celui du théâtre rituel, avec des ateliers de pratique théâtrale.

Côté sport, les lycées du Cap, de Johannesburg et de Maputo ont participé au tournoi de rugby à 7 de l'Afrique australe.

Une politique immobilière dynamique

Le Lycée français de Lomé (Togo), établissement tourné vers l'avenir, a entrepris des pro-

jets immobiliers d'importance : une extension de l'école maternelle et la construction d'une école élémentaire. La première pierre de l'établissement a été posée en janvier 2015. Des projets d'extension ou de rénovation ont également été engagés à Dar Es Salam (Tanzanie), Kinshasa (République démocratique du Congo), Libreville (Gabon), Malabo (Guinée équatoriale), Maputo (Mozambique), Nouakchott (Mauritanie) et Pointe-Noire (Congo). L'établissement français d'enseignement Montaigne à Cotonou (Bénin) a, quant à lui, été entièrement rénové.

Une gestion de crises spécifique

En réponse à l'épidémie de fièvre Ebola, le lycée français Albert-Camus de Conakry, en Guinée, a bénéficié d'une veille sanitaire particulièrement rigoureuse. Au Nigéria, le gouvernement ayant décidé le report de la rentrée, une plateforme pédagogique a été mise en place pour permettre aux élèves de ne pas être pénalisés.

À la suite de l'intervention française au Mali et face à la menace terroriste, la politique de sécurité des établissements du Cameroun, du Mali, du Niger, du Nigéria et du Tchad a été renforcée.

En étroite collaboration avec l'ambassade de France au Burundi, l'école française de Bujumbura est parvenue à rester ouverte jusqu'à la fin de l'année scolaire permettant ainsi aux élèves de passer leurs examens malgré un contexte politique tendu.

Dans les salons de l'Institut de France à Paris, le 7 mai 2015, la délégation de la classe du lycée franco-éthiopien Guébré-Mariam d'Addis-Abeba a présenté son livre « La Grande Histoire des mots voyageurs », 4^e prix au concours des 10 mots 2015.





MAGHREB-MACHREK OCÉAN INDIEN

FRANCOPHONIE TRADITIONNELLE
ET FRANCOPHILIE NOUVELLE

EN CHIFFRES

9

PAYS

94

ÉTABLISSEMENTS

37 EGD,
13 CONVENTIONNÉS
ET 44 PARTENAIRES

+2,2%

CROISSANCE
DES EFFECTIFS

3

ZONES DE
MUTUALISATION

65 599

ÉLÈVES

DONT 22 163 FRANÇAIS

1 529

PERSONNELS
DÉTACHÉS PAR L'AEFE

221 EXPATRIÉS
ET 1 308 RÉSIDENTS



Des élèves du lycée Pierre-Mendès-France de Tunis engagés dans l'APP « Lieux de mémoire dans le monde AEF », ont présenté aux visiteurs leur exposition « Regards croisés sur la Médina de Tunis » qui s'est déroulée du 25 juin au 9 juillet 2015, au Club culturel Tahar Haddad.

Des défis relevés

D'une manière générale, ce qui caractérise et rassemble les pays de ces deux zones, c'est une forte présence de la francophonie traditionnelle à laquelle s'ajoute une francophilie nouvelle, née de la conviction que, dans un monde globalisé, l'éducation et la langue françaises fonctionnent comme des marqueurs culturels et sociaux d'excellence et de différence. Un des objectifs fixés par les établissements, cette année, a été de s'inscrire dans cette mémoire francophone familiale ou régionale qui fonde le multiculturalisme des élèves. Au Maroc, en Tunisie, aux Comores et en Algérie, les élèves, en lien avec la Mission du Centenaire, ont produit d'excellentes publications retraçant les mémoires et les engagements des citoyens au cours de la Grande Guerre. Autre enjeu pour les établissements : défendre les droits de l'Homme et l'égalité des sexes à travers, notamment, la réalisation d'expositions

et de publications ou encore en organisant des tournois sportifs régionaux féminins.

À Madagascar et à Maurice, tous les établissements secondaires se sont, eux, mobilisés pour la protection des patrimoines naturels et culturels.

Défi important également : permettre aux élèves de devenir des spécialistes avertis du numérique. Pour ce faire, les établissements se dotent d'équipement de pointe.

Mutualisation de la formation

Ces défis ne sont réalisables que si les projets sont pilotés avec maîtrise par des éducateurs compétents. Trois pôles de « mutualisation de la formation professionnelle et continue des enseignants » ont ainsi fonctionné pour le Maroc, le Machrek et l'Océan indien (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles). Au total, près de 1 000 enseignants ont bénéficié de stages et de suivis personnalisés.



EUROPE

UN SECTEUR HISTORIQUE

EN CHIFFRES

36

PAYS

117

ÉTABLISSEMENTS

27 EGD,
40 CONVENTIONNÉS
ET 50 PARTENAIRES

+2,8%

CROISSANCE
DES EFFECTIFS

4

ZONES DE
MUTUALISATION

69 941

ÉLÈVES

DONT 37 039 FRANÇAIS

2 115

PERSONNELS
DÉTACHÉS PAR L'AEFE

213 EXPATRIÉS
ET 1902 RÉSIDENTS



La princesse royale Anne et l'ambassadeur de France au Royaume-Uni, Mme Sylvie Bermann, ont dévoilé la plaque commémorative du centenaire du lycée français Charles-de-Gaulle de Londres, le 21 mai 2015.

Les 325 ans du Lycée français de Berlin

En octobre 2014, le Lycée français de Berlin a fêté ses 325 ans en présence du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Matthias Fekl. Fondé en 1689 pour accueillir les enfants des huguenots, le Collège français historique a fusionné, en 1953, avec le Lycée français, créé par le gouvernement militaire après la Seconde Guerre mondiale, pour aboutir à la structure binationale qui fonctionne encore aujourd'hui.

Le centenaire du lycée français Charles-de-Gaulle de Londres

Le lycée français Charles-de-Gaulle de Londres, établissement en gestion directe de 3 300 élèves, reconnu dans le paysage éducatif londonien, a fêté son centième anniversaire en mai 2015. Pour l'occasion, une cérémonie a été organisée en présence de la princesse royale Anne, des ambassadeurs de France et de Belgique au Royaume-Uni, de la directrice de l'AEFE et d'anciens élèves de l'établissement.

Le lycée international Winston-Churchill de Londres

En septembre 2015, un nouvel établissement, dénommé Winston Churchill en hommage à l'homme d'État britannique disparu il y a cinquante ans, a ouvert ses portes dans le quartier de Wembley, au nord-ouest de la capitale londonienne. Pour ce projet, un bâtiment historique de style Art déco a été rénové et jumelé avec une annexe neuve. Un chef d'établissement préfigurateur a été nommé par l'Agence,

en novembre 2014, afin de préparer les opérations nécessaires à l'ouverture de l'établissement : procédures administratives, recrutement du personnel... L'homologation a été accordée par le ministère de l'Éducation nationale, à compter de la rentrée 2015.

L'ouverture de cet établissement partenaire permet de désengorger le site de South Kensington du lycée Charles-de-Gaulle et de garantir à tous les élèves inscrits dans le réseau une scolarisation jusqu'en terminale.

La vie lycéenne

Depuis 2008, l'AEFE organise des rencontres de délégués lycéens du réseau européen. À la rentrée 2013, ont été créés, dans chaque zone de mutualisation d'Europe, des inter-CVL (conseils de la vie lycéenne) regroupant chacun plusieurs pays. Un CVL-Europe a également vu le jour. Ces créations d'instances consultatives pérennes permettent de donner aux lycéens plus d'autonomie et une réelle capacité d'expression.

En mai 2015, les CVL des quatre zones de mutualisation et le CVL-Europe se sont réunis à Milan, dans le cadre de l'Exposition universelle. Les délégués lycéens ont été invités à réfléchir à la thématique « nourrir la planète en 2050 ». Leurs idées pour relever le défi de l'alimentation durable ont été présentées sous la forme d'un clip vidéo qu'ils ont réalisé. Ce grand rassemblement a été l'occasion également de présenter le site VILA (Vie lycéenne AEFE), réalisé à partir d'un cahier des charges élaboré par les élèves et qui permet à ces derniers de communiquer entre eux.



ASIE & MOYEN-ORIENT

UNE CROISSANCE MAINTENUE

EN CHIFFRES

36

PAYS

115

ÉTABLISSEMENTS

5 EGD,

34 CONVENTIONNÉS

ET 76 PARTENAIRES

+4,7%

CROISSANCE
DES EFFECTIFS

4

ZONES DE
MUTUALISATION

94 250

ÉLÈVES

DONT 26 749 FRANÇAIS

929

PERSONNELS
DÉTACHÉS PAR L'AEFE

207 EXPATRIÉS

ET 722 RÉSIDENTS

Des projets immobiliers portés par la croissance

Les travaux du futur bâtiment qui accueillera les 1 000 élèves du Lycée français international de Pékin, dans le district de Chaoyang, ont débuté en octobre 2014. La première pierre a été posée par le ministre des Affaires étrangères et du Développement international, M. Laurent Fabius.

Les nouveaux locaux du collège français Marc-Chagall de Tel Aviv ont, eux, été inaugurés. L'école primaire Deir Ghbar à Amman a été rénovée et une nouvelle école a été construite à Mascate. La livraison de l'extension du Lycée français de Singapour a été prévue pour la rentrée 2015. Au lycée français de Shanghai, un projet d'envergure prévoyant la construction d'un second campus franco-allemand a été lancé. À Vientiane, la délocalisation du lycée français Josué-Hoffet est en marche avec l'acquisition d'un terrain. Un concours d'architectes a été organisé en vue de l'agrandissement du lycée Louis-Massignon d'Abu Dhabi.

Le numérique

Le secteur bénéficie d'un équipement numérique très satisfaisant. Celui-ci s'accompagne d'un effort de formation des personnels important. La correction des copies du baccalauréat a été dématérialisée dans l'ensemble des zones permettant d'améliorer la sécurité de l'examen et d'en rationaliser l'organisation.

Anciens élèves et orientation

Déjà en place en Asie, le site de mise en réseau des élèves et d'aide à l'orientation « AGORA » s'est étendu aux autres zones du secteur. Il compte désormais plusieurs milliers d'utilisateurs.

Solidarité avec le Vanuatu et le Népal

La solidarité du réseau s'est organisée pour venir en aide aux établissements du Vanuatu et du Népal touchés par les catastrophes naturelles.

*Inauguration par M. Manuel Valls, Premier ministre, de l'école primaire française « Deir Ghbar », annexe rénovée du Lycée français d'Amman, le 11 octobre 2015.
Allocution de M. Mohammad Theibat, vice-Premier ministre jordanien et ministre de l'Éducation.*





AMÉRIQUES

UN SECTEUR DÉSORMAIS 100% AMÉRICAIN

EN CHIFFRES

22

PAYS

91

ÉTABLISSEMENTS

1 EGD,
35 CONVENTIONNÉS
ET 55 PARTENAIRES

+2,7%

CROISSANCE
DES EFFECTIFS

4

ZONES DE
MUTUALISATION

54607

ÉLÈVES

DONT 19128 FRANÇAIS

909

PERSONNELS
DÉTACHÉS PAR L'AEFE

231 EXPATRIÉS
ET 678 RÉSIDENTS



À l'occasion de la 20^e Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP 20), accueillie par le Pérou, les élèves du lycée franco-péruvien de Lima se sont faits «Sentinelles du climat» et ont reçu la visite de nombreux acteurs de la COP 20, parmi lesquels Mme Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le 11 décembre 2014.

Le redécoupage des zones

Afin d'être en cohérence avec l'organigramme du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, les établissements de l'Afrique australe et de l'Océan indien ont été redistribués à d'autres secteurs à la rentrée 2014. Depuis cette date, le secteur géographique Amériques n'a donc compétence que pour les seuls établissements scolaires implantés sur ce continent.

Dans le cadre de ce redécoupage, l'encadrement en nombre d'enseignants titulaires a de nouveau fait l'objet d'une attention particulière de la direction de l'Agence. Celle-ci a poursuivi l'effort de création de postes de résidents, notamment en direction des établissements d'Amérique latine les moins dotés.

La mise en œuvre de la nouvelle convention type

Fin août 2014, quatre établissements (Quito, Tegucigalpa, Assomption et Montevideo) avaient signé la nouvelle convention. Quatre autres étaient en cours de signature (Lima, Toronto, Saint-Domingue et Guatemala). Les établissements du Brésil (Brasilia, Rio et Sao Paulo) se sont engagés dans une démarche similaire.

La cellule de prévention et de crise

L'AEFE s'est dotée d'une cellule dite de prévention et de crise qui lui permet de gérer dans les meilleures conditions possibles les situations sensibles en étroite collaboration avec le centre de crise du MAEDI, les postes diplomatiques et les établissements.

Cette cellule joignable en permanence par mail ou par téléphone est en lien direct et permanent avec la direction, les CDAEFE, le secteur géographique concerné, la DRH, le bureau des voyages et le service de communication de l'Agence.

Dans le domaine de la prévention, les relations ont été renforcées avec le service sécurité diplomatique du MAEDI dont le périmètre de compétence est explicitement étendu aux établissements d'enseignement français à l'étranger.

À l'instigation de la cellule, les établissements ont élaboré des plans particuliers de mise en sécurité (PPMS) en relation étroite avec le poste et en veillant au renforcement de l'information des organismes gestionnaires des établissements conventionnés. Ces documents font l'objet d'une mise à jour à chaque rentrée scolaire.

Une attention particulière a été portée sur la formation des personnels, notamment lors du séminaire des personnels de direction nouvellement nommés à la rentrée 2015. Cette attention particulière s'est inscrite dans le cadre d'une intervention élargie, menée conjointement avec des représentants du pôle opérateur du centre de crise avec lequel des relations régulières sont entretenues.

Pour la gestion des crises proprement dites, les liens entre la cellule

de crise et les secteurs géographiques de l'Agence ont été renforcés par la désignation d'un référent crise au sein de chaque secteur et par l'utilisation des services spécialisés pour apporter un soutien psychologique aux personnels en poste. Ce dispositif renforce la capacité de l'Agence à répondre aux établissements 24 heures sur 24. Il s'est avéré très utile pour la gestion de la crise Ébola en Afrique centrale et sub-saharienne ainsi que pour celle du tremblement de terre, au Népal, où des personnels de l'Agence sont intervenus en renfort dans de très brefs délais. Ce dispositif a également permis de mieux accompagner les établissements lorsque des événements locaux ont conduit à des fermetures temporaires en Guinée, au Mali, au Niger, au Burkina et en Centrafrique. ●



**EN SAVOIR PLUS SUR
LA CELLULE DE PRÉVENTION
ET DE CRISE**



L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE

AVOIR UN TEMPS D'AVANCE

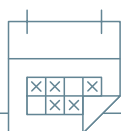
L'éducation citoyenne, plurilingue et multiculturelle, plus que jamais d'actualité, se trouve au cœur du projet de l'enseignement français à l'étranger. Pour permettre aux élèves de bénéficier pleinement de ces enseignements, l'Agence forme les personnels, met à disposition des outils pédagogiques innovants, établit des partenariats et les fait vivre.

2014-2015
EN BREF



Objectif 100%

DE CORRECTIONS DÉMATÉRIALISÉES DES COPIES
AU BACCALAURÉAT 2016



2311

JOURNÉES DE FORMATION
DANS LE CADRE DES PRF



96%

DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT 2015
DONT 21% DE MENTIONS TRÈS BIEN

La formation des personnels

Engagée activement dans la professionnalisation des enseignants et des personnels administratifs et d'encadrement, l'AEFE organise et met en œuvre différents dispositifs de formation continue en présentiel, à distance ou hybrides.

FOCUS SUR...

Le suivi des personnels enseignants en 2014-2015

919 formations organisées

27 inspections menées par des inspecteurs des académies partenaires

Missions des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) :

96 inspections et/ou réunions avec les équipes pédagogiques et les personnels de direction

14 visites pour une demande ou un suivi d'homologation

Missions des inspecteurs de l'Éducation nationale de l'AEFE :

1 719 inspections et/ou réunions pédagogiques

163 visites pour une demande ou un suivi d'homologation



COLOMBIE / Lycée français de Pereira

4 DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE

L'éventail de formations offert par l'AEFE permet aux personnels du réseau de développer des compétences à la fois spécifiques, notamment disciplinaires, et transversales (usage du numérique, prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers, etc.). Il permet aussi l'adaptation à l'emploi, en particulier pour les nouveaux personnels.

Les plans régionaux de formation

Les établissements du réseau AEFE sont répartis dans 17 zones géographiques qui construisent, chaque année, un plan régional de formation (PRF) en prenant en compte les besoins de formation des personnels, les orientations fixées par le Plan d'orientation stratégique de l'AEFE et les priorités du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le service pédagogique de l'Agence accompagne les établissements dans l'élaboration de leurs PRF. Il procède à l'expertise pédagogique des propositions de formation avant leur validation et leur mise en œuvre.

Les formations AEFE-DGESCO

Elles viennent renforcer les dispositifs mis en place dans les établissements par l'AEFE avec le concours des académies partenaires. Elles ont pour objectif de fournir des éléments d'analyse et de compréhension des évolutions du système éducatif dans le cadre de la refondation de l'école de la République et de faciliter les échanges avec des enseignants exerçant en France. Elles s'adressent aux enseignants, français et étrangers, du premier et du second degré, qui exercent dans le réseau AEFE. Ces formations accompagnent la mise en œuvre des orientations prioritaires de la politique éducative de l'AEFE. Elles accueillent, chaque année, 110 enseignants.

Les formations en partenariat avec le CNED

Elles préparent, à distance, les enseignants et les personnels administratifs aux concours de l'Éducation nationale.

Les formations co-organisées avec des universités

Depuis la rentrée 2012, un nouvel enseignement de spécialité, « Informatique et sciences du numérique », est proposé aux élèves de terminale scientifique. En 2014, une convention de partenariat a été signée avec l'université de Limoges pour que les professeurs prenant en charge cet enseignement reçoivent une formation leur permettant d'obtenir une habilitation. En 2015, cette formation a accueilli 39 enseignants.

LA FORMATION CONTINUE EN CHIFFRES

En 2014-2015, l'offre de formation continue dans le réseau AEFE présente 919 formations (en présentiel, hybrides ou à distance), soit 2311 journées de formation et 14 762 participants dont plus de 80 % sont des personnels de l'enseignement et de l'éducation.

EN CHIFFRES...

- 30** missions des conseillers en orientation et enseignement supérieur de l'Agence
- 61** missions en établissement dans **48** pays des conseillers du SORES, pour un total de 140 jours de formation
- 1 172** élèves pris en charge en séances collectives
- 51** ateliers thématiques animés
- 525** entretiens individuels d'élèves réalisés
- 35** conférences à destination des familles



ITALIE / Lycée Chateaubriand de Rome

LA FORMATION DES PERSONNELS À L'ORIENTATION

Chaque année, les conseillers du service orientation et enseignement supérieur (SORES) forment plus de 1 000 personnels du réseau aux pratiques éducatives en orientation. Ainsi, proviseurs adjoints, personnels ressource en information et orientation (PRIO), professeurs principaux, enseignants documentalistes et conseillers principaux d'éducation bénéficient d'actions qui visent à leur transmettre les compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions en orientation.

11 modules de formation construits par le SORES permettent de répondre aux besoins identifiés pour les stages de zone et les formations dispensés en établissement.

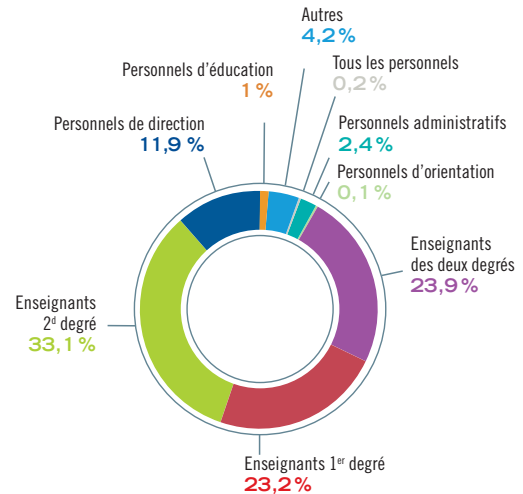
Les missions animées par le SORES durent entre 3 et 5 jours. Le programme de ces missions de formation est élaboré en concertation avec le chef d'établissement et met en œuvre la formation des équipes, des ateliers thématiques et/ou séquences en classe, des conférences à destination des parents et des entretiens individuels avec des élèves repérés comme étant prioritaires par l'équipe éducative. Enfin, une réunion avec l'attaché de coopération universitaire et/ou le représentant de Campus France est intégrée à ces missions.

Les Actions pilotes en orientation (APO)

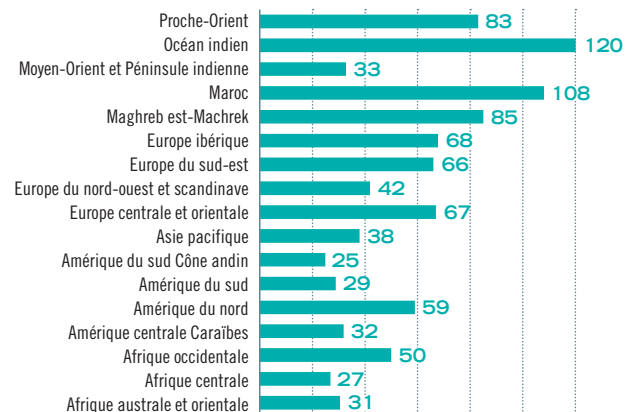
Le SORES gère un programme d'action pilote en orientation et soutien des projets innovants comme AGORA. ●

► Voir Page 45

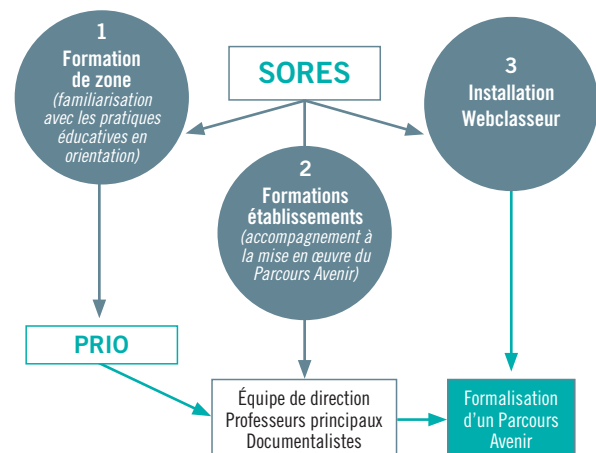
RÉPARTITION DES FORMATIONS EN FONCTION DES CATÉGORIES DE PERSONNELS EN 2014-2015



RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE DES FORMATIONS ORGANISÉES EN 2014-2015



LES FORMATIONS ANIMÉES PAR LE SORES DANS LE RÉSEAU



L'innovation pédagogique

L'Agence met en œuvre au profit des établissements du réseau une politique pédagogique innovante qui concilie respect des programmes en vigueur en France et ouverture à la langue et à la culture du pays d'accueil.

INDE / Lycée français de Delhi



63
LANGUES
ENSEIGNÉES

89
SECTIONS
INTERNATIONALES

arabophones comme par exemple à Abidjan (Lycée français Blaise-Pascal), à Vienne (Lycée français de Vienne), à Rome (Lycée Chateaubriand) et à Washington (Lycée français international Rochambeau).

En 2014, le service pédagogique de l'Agence s'est engagé, en partenariat avec la DGESCO, l'Institut du monde arabe (IMA) et le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), dans un travail préparatoire à la mise en place d'une certification en langue arabe (niveaux A1 à C1).

POUR UNE ÉDUCATION PLURILINGUE : UN ENSEIGNEMENT DES LANGUES NOVATEUR ET AMBITIEUX

Porteuse des valeurs universelles que promeut la France, l'AEFE place l'éducation à la diversité linguistique et culturelle au cœur de son projet pour les langues.

Zoom sur l'enseignement de la langue arabe

Adoptée en 1973 par l'Organisation des Nations Unies comme sixième langue officielle, la langue arabe est, depuis 2012, mondialement célébrée chaque 18 décembre. Cette année encore, la journée mondiale de la langue arabe a été l'occasion pour les plus de 123 000 élèves arabophones des 120 établissements du réseau dans lesquels la langue est enseignée de célébrer le plurilinguisme et la richesse du partage linguistique.

En accord avec cette volonté d'enrichir la carte des langues et de former des citoyens plurilingues et pluriculturels, la langue arabe est désormais enseignée en tant que LV3 dans des zones non-



LES CAHIERS DE L'AEFE
« POUR UNE ÉDUCATION PLURILINGUE »
(parution juillet-août 2015)

En août 2015, l'AEFE a publié une brochure présentant sa politique des langues, ses principes fondateurs et les dispositifs indispensables à sa mise en œuvre. Plurilingue et pluriculturelle, cette politique conjugue rayonnement de la langue et de la culture françaises, vitalité des langues et des cultures des pays qui accueillent les établissements, et dynamisme des langues de diffusion internationale. À travers la construction de compétences linguistiques et langagières, l'enjeu principal de cette politique n'est autre que l'éducation citoyenne des élèves, acteurs responsables et solidaires du monde de demain.

ACTIONS PÉDAGOGIQUES PILOTES (APP)

L'Agence poursuit son soutien aux actions pilotes innovantes portées par les établissements de son réseau.

Édition 2015 d'« Ambassadeurs en herbe »

Grand tournoi d'art oratoire multilingue et d'éducation citoyenne, « Ambassadeurs en herbe » promeut le plurilinguisme, l'art de la parole et l'ouverture à l'autre. Pour sa troisième édition, le projet a mobilisé près de 15 000 élèves du CM2 au lycée, répartis dans 52 pays du monde. Du 11 au 14 mai 2015, les 50 participants ayant passé les étapes de sélection de leur pays puis de leur zone de résidence se sont retrouvés pour la finale parisienne, au siège de l'UNESCO. Ils ont alors échangé arguments et opinions autour du thème : « Être touriste, ça s'apprend ? Découverte, responsabilité et partage ». Les futurs ambassadeurs ont ainsi porté les valeurs humanistes défendues par l'AEFE pour agir dès à présent sur le monde et ont permis la rédaction d'une charte du jeune touriste responsable.

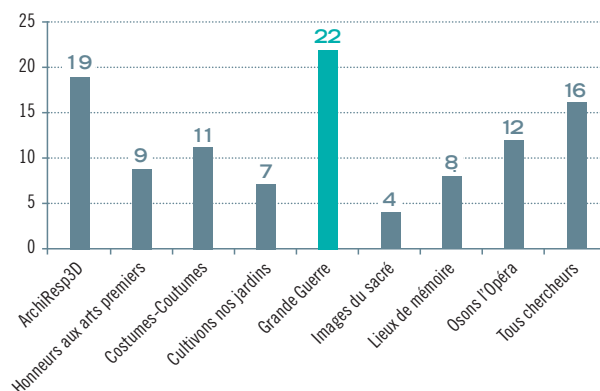
Les 10 APP Monde mises en œuvre par le service pédagogique :

« Ambassadeurs en herbe », « Centenaire de la Grande Guerre », « Honneurs aux arts premiers », « Tous chercheurs », « Osons l'opéra », « Architecture responsable en 3D », « Les lieux de mémoire », « Les lieux et les images du sacré », « Costumes-coutumes » et « Cultivons nos jardins ».

Les finalistes de la 3^e édition d'« Ambassadeurs en herbe » à l'UNESCO, à Paris, le 13 mai 2015.



RÉPARTITION DES DOSSIERS D'APP MONDE: 108 PROJETS VALIDÉS (HORS « AMBASSADEURS EN HERBE »)



EN CHIFFRES...

APP et APP Monde

306 dossiers instruits
182 dossiers validés

APP Monde

124 projets reçus
108 projets validés (hors « Ambassadeurs en herbe »)

101 établissements inscrits à « Ambassadeurs en herbe »

Une école citoyenne et inclusive

Le réseau poursuit cette année sa contribution à la grande mobilisation de l'École au service des valeurs de la République engagée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Des outils et des ressources supplémentaires sont, dans cet objectif, à la disposition des établissements scolaires français de l'étranger grâce aux partenariats que l'AEFE a récemment conclus avec l'Institut du monde arabe, le Mémorial de la Shoah et la Fondation Lilian Thuram contre le racisme.

Culture du débat, respect de la liberté, tolérance, respect de la dignité d'autrui et rejet de toute discrimination, y compris des élèves à besoins particuliers constituent le fondement des enseignements dispensés dans le réseau dans le cadre d'une école inclusive.

UNE MOBILISATION FORTE AUTOUR DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Trois signatures de convention

Lors des « 25 ans de l'AEFE, un anniversaire en réseau », organisé au Centre de conférences ministériel du MAEDI le 10 avril 2015, l'AEFE a signé une convention avec l'Institut du monde arabe (IMA). L'accord porte notamment sur l'accès des personnels de l'AEFE au site parisien et aux ressources en ligne de l'IMA, les échanges culturels et expositions itinérantes, ainsi que sur la formation continue. Le 17 juillet 2015, l'Agence a signé avec le Mémorial de la Shoah une convention de partenariat. Celle-ci prévoit un accès aux expositions, aux ressources documentaires et pédagogiques du Mémorial, des visites d'intervenants dans les établissements et la formation des enseignants. L'objectif de ce partenariat étant d'éveiller les consciences et de donner aux élèves toutes les clés de compréhension.

Tout comme le partenariat scellé en janvier 2014 avec la Fondation Lilian Thuram-Éducation contre le racisme, ces deux nouvelles conventions témoignent de la volonté de l'AEFE de mettre à la disposition des enseignants un grand nombre d'outils pour éduquer les citoyens de demain.

L'éducation aux médias

La semaine de la presse à l'école

À l'occasion de la 26^e édition de la semaine de la presse à l'école, cinq correspondants de RFI sont intervenus entre le 23 et le 28 mars 2015 auprès des élèves du lycée français René-Descartes de Phnom Penh (Cambodge), du lycée Alexandre Dumas de Port-au-Prince (Haïti), du Grand lycée franco-libanais de Beyrouth (Liban), de l'Établissement Liberté de Bamako (Mali) ainsi que du lycée français international de Bangkok (Thaïlande). Ces diverses rencontres ont permis à ces professionnels de l'information de présenter à près de 1 000 élèves le métier de journaliste.

Les webradios

Dans de nombreux établissements, l'éducation aux médias se traduit aussi par le développement de webradios. Au-delà de la formation des élèves aux techniques journalistiques, les webradios, puissant levier pour contribuer à la maîtrise de la langue, permettent d'engager des travaux de réflexions autour de la liberté d'expression et du droit à l'information.

En novembre 2014, neuf lycéens venus de l'établissement franco-hellénique d'Athènes ont participé à un atelier radiophonique organisé par l'AEFE en partenariat avec le CLEMI. Les jeunes radio reporters ont alors réalisé leur première émission sur le Salon européen de l'éducation à Paris, émission qui a été retransmise sur le site de

Institut moderne du Liban



l'AEFE. Ces mêmes lycéens ont ensuite « couvert », le 10 avril 2015, les célébrations des 25 ans de l'Agence.

Depuis 2015, de nombreuses autres webradios se sont développées comme Radio LFC (Lycée français du Caire), Radio Lyautey (Casablanca), Planète Radio (Barcelone), LFO Radio (Oslo), BPsound (Budapest), des Voix de la Condamine (Quito), W@veradio (Lycée français de Manille) et bien d'autres encore.

L'engagement des élèves dans le réseau

Réunis au lycée Stendhal de Milan, les 27 et 28 mai 2015, les élus lycéens des Conseils de la vie lycéenne (CVL) des 40 établissements d'Europe ont présenté leurs idées pour renforcer la dynamique de la vie lycéenne. La formation des délégués, le lancement d'un site internet consacré à la vie lycéenne ou encore l'organisation d'un événement culturel fédérateur contribuant au rayonnement des établissements français à l'étranger sont autant de propositions avancées par les délégués lycéens. Ces élèves, particulièrement concernés par les grands engagements citoyens, ont également échangé sur les enjeux alimentaires de demain, thème de l'Exposition universelle de Milan. Tous ont formulé leurs idées pour relever le défi de l'alimentation durable sous la forme d'un clip vidéo.

SCOLARISATION ET HANDICAP : UNE VOLONTÉ RÉAFFIRMÉE D'UNE ÉCOLE INCLUSIVE

L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

Depuis plusieurs années, l'AEFE souhaite développer les parcours d'inclusion des élèves en situation de handicap. Cette volonté figure dans les objectifs du Plan d'orientation stratégique 2014-2017 de l'AEFE. L'enjeu est d'accompagner ces élèves, ainsi que leurs familles, le plus longtemps et dans les meilleures conditions possibles, y compris dans la perspective d'une sortie de l'établissement. En constante progression, ces situations individualisées sont gérées de manière très professionnelle et volontariste par les équipes, en lien avec les familles et les professionnels de soin quand ils existent dans le pays.

En septembre 2014, 8 041 élèves « à besoins éducatifs particuliers » ont été accueillis au sein des établissements du réseau et 727 Auxiliaires de vie scolaire (AVS) étaient aux côtés d'un ou de plusieurs élèves.

La prise en compte de l'accessibilité moteur dans les établissements

Intégrer, de manière contextualisée, les standards et niveaux d'objectif recommandés par la réglementation française sur le handicap. Tout au long de l'année, en partenariat avec le MAEDI, le service immobilier a accompagné le dispositif Ad'ap (agenda d'accessibilité programmée), lancé par l'État fin 2014. Bien que les établissements implantés à l'étranger ne soient pas strictement soumis à ce dispositif qui oblige tous établissements recevant du public à être mis en conformité, l'AEFE comme sa tutelle, le MAEDI, a programmé un état des lieux de son patrimoine immobilier ainsi qu'une planification des mesures requises pour la mise aux normes d'accessibilité de son réseau dans le cadre du SPSI en cours d'élaboration pour le quinquennat à venir. Une première phase de test a été déployée sur plusieurs établissements du réseau en diagnostic et en étude des solutions.

Quelle est votre vision de l'école inclusive ?

Isabelle Lebret-Di Fiore : L'école française à l'étranger met en place des aménagements personnalisés qui doivent permettre à chaque élève d'être scolarisé, de progresser et d'accéder à l'excellence, quelque soit sa nationalité, sa culture, sa pathologie ou son handicap. L'école inclusive s'applique à tous les domaines : l'enseignement des langues, la prise en charge de la difficulté scolaire, la compensation du handicap, l'accès aux arts et à la culture.

Pouvez-vous témoigner d'une inclusion réussie au sein de votre établissement cette année ?

I. L.-D. F. : En 2014-2015, nous avons vécu la troisième et dernière année d'inclusion réussie d'un élève handicapé qui poursuit désormais sa scolarité dans un autre pays. Dans le cadre d'un Projet personnalisé de scolarisation (PPS), la direction, les enseignants, la famille, l'orthophoniste, la neuropsychologue et l'AVS se sont réunis trois fois par an pour échanger sur les progrès réalisés ou à réaliser par l'élève. À raison de 15 heures par semaine, l'AVS a aidé celui-ci à améliorer sa concentration en classe afin qu'il soit capable de suivre des consignes et de corriger ses erreurs. En établissant des règles de conduite pour la maison, la classe, la récréation et le transport scolaire, l'auxiliaire a encouragé l'élève à adopter les comportements appropriés pour vivre avec les autres. Des ateliers sur le thème « Émotions et vivre-ensemble » ont aussi permis le développement d'activités de groupe.

Quel type de difficultés rencontrez-vous au quotidien ?

I. L.-D. F. : Nous devons nous adapter à des familles souvent anxieuses, des enseignants parfois démunis et des élèves qui s'interrogent sur la différence d'un camarade. Il est donc important de maintenir des rencontres institutionnalisées régulières avec les familles mais aussi de former les enseignants et de mener des activités autour de la différence et de la solidarité.

Des projets immobiliers qui prennent en compte les besoins des élèves porteurs de handicap.

Dans le cadre de la construction de nouveaux bâtiments, les projets immobiliers de l'AEFE intègrent automatiquement comme objectif minimal la réponse aux normes françaises concernant l'accessibilité moteur et la prise en compte de la réglementation locale.

Pour les projets de rénovation, la mise en accessibilité des sites est étudiée au cas par cas soit en l'intégrant dans un projet plus global, soit en y répondant spécifiquement. À la rentrée 2014, trois projets qui avaient été conduits sur cette base au Maroc ont été mis en service : la restructuration de l'école Molière à Casablanca, la rénovation du bâtiment scientifique du lycée Lyautey à Casablanca et la restructuration de l'entrée et du CDI de l'école Chénier à Rabat. ●

La transformation digitale

Résolument engagée sur la voie de la transformation numérique, l'AEFE se dote de nouvelles plateformes d'information, de formation et de gestion de projets.

LE NUMÉRIQUE PÉDAGOGIQUE : LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES PLATEFORMES



La plateforme M@gistère pour la formation continue

Cette plateforme, mise à disposition par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, permet de proposer des parcours de formation hybrides ou entièrement à distance, accompagnés par des formateurs-tuteurs. L'inscription des enseignants se fait dans le cadre de stages des plans régionaux de formation de l'Agence.

<https://magistere.education.fr/>



Création des webradios

Des émissions radiophoniques produites par des élèves de tout âge, depuis de nombreuses villes du monde, et mettant en application les différents genres radiophoniques (chroniques, reportages, entretiens, journal, musique, jeux...).

<http://www.aefe.fr/radio-reseau>



Agora

L'Alliance Génération Orientation Réseau AEF (AGORA) est un réseau et une plateforme d'échanges et d'information entre anciens élèves et lycéens sur les parcours d'orientation. Destinée à l'utilisation des élèves actuels, des anciens élèves, des parents d'élèves et des équipes pédagogiques des lycées français des zones Asie-Pacifique et Proche-Orient - Moyen-Orient - Péninsule Indienne, AGORA s'étendra très prochainement à la zone ibérique.

<https://www.agora-afe.fr>



Claroline

Lancée en 2014, la plateforme collaborative de l'AEFE, Claroline, permet de créer simplement et rapidement des espaces de travail, d'échange et de partage de ressources entre instances de l'AEFE, chefs d'établissements ou enseignants d'une zone, enseignants inter-zones, d'une même discipline ou interdisciplinaire.

<http://afe.claroline-connect.com/>



Philo-Monde

Parrainée par Jérôme Ferrari, écrivain lauréat du prix Goncourt 2012, professeur de philosophie, qui a enseigné dans les lycées français à l'étranger, la plateforme Philo-Monde rassemblera des contenus mis à disposition par Canopé, France Culture et Philosophie magazine qui seront didactisés par les enseignants du réseau AEF.

<http://www.afe.fr/vie-du-reseau/mediatheque/jerome-ferrari-presente-la-plateforme-de-philosophie>



Lancement de l'application « AEF Innovation » : un outil de simplification

Le service pédagogique, le SORES et la DSI ont œuvré de concert pour développer une application de gestion des projets pédagogiques (APP) et d'orientation (APO) des établissements. Conçu comme un outil de dialogue entre l'Agence, les établissements scolaires et les postes diplomatiques, l'application « AEF Innovation » permet aux porteurs de projets de type APP ou APO de déposer directement en ligne leur dossier. Lancé en mai 2015, ce dispositif écoresponsable facilite la saisie des demandes de subventions par les établissements, permet leur historicisation et offre une visibilité du travail effectué dans chaque zone.

<http://innovation.afe.fr/>



EN SAVOIR PLUS SUR
AEFE INNOVATION



En 2015, 30 000 élèves du réseau ont passé les épreuves du baccalauréat (épreuves anticipées en première comprises). Les copies dématérialisées de 25 000 élèves ont été corrigées par 3 000 enseignants.

LA DÉMATÉRIALISATION DE LA CORRECTION DES COPIES DU BACCALAURÉAT

Nouvelle et avant-dernière phase dans le processus de dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat

Mise en place dans la zone Asie-Pacifique par l'AEFE et l'académie de Montpellier lors de la session de 2011, la dématérialisation des épreuves écrites du baccalauréat est désormais en place dans 63 pays différents, sur 4 continents.

En quoi consiste la dématérialisation ?

Les élèves rédigent sur support papier leurs copies qui sont ensuite scannées par les personnels formés au sein des centres d'examen. Après avoir été cryptées, ces copies sont envoyées vers un serveur sécurisé en France. Elles sont alors brassées et affectées automatiquement aux correcteurs par le système, conformément à la réglementation nationale.

Les correcteurs peuvent ainsi, où qu'ils se trouvent dans le monde et jusqu'à l'ultime validation, corriger en ligne les copies grâce à un système de « calque » modifiable et selon le barème national paramétré dans le système. Un système sécurisé de messagerie électronique et de forum permet aux correcteurs d'échanger entre eux.

Les rectorats français auxquels sont rattachés les centres d'examen de chaque zone peuvent, quant à eux, suivre « en direct » l'évolution des corrections.

In fine, les notes attribuées sont transférées vers les outils nationaux (satellites du portail « Océan »).

Le déploiement de ce dispositif est opéré par l'AEFE en liaison avec des académies françaises. La formation de l'ensemble des acteurs est assurée par l'Agence, les académies partenaires et la société Néoptec, prestataire technique du dispositif.

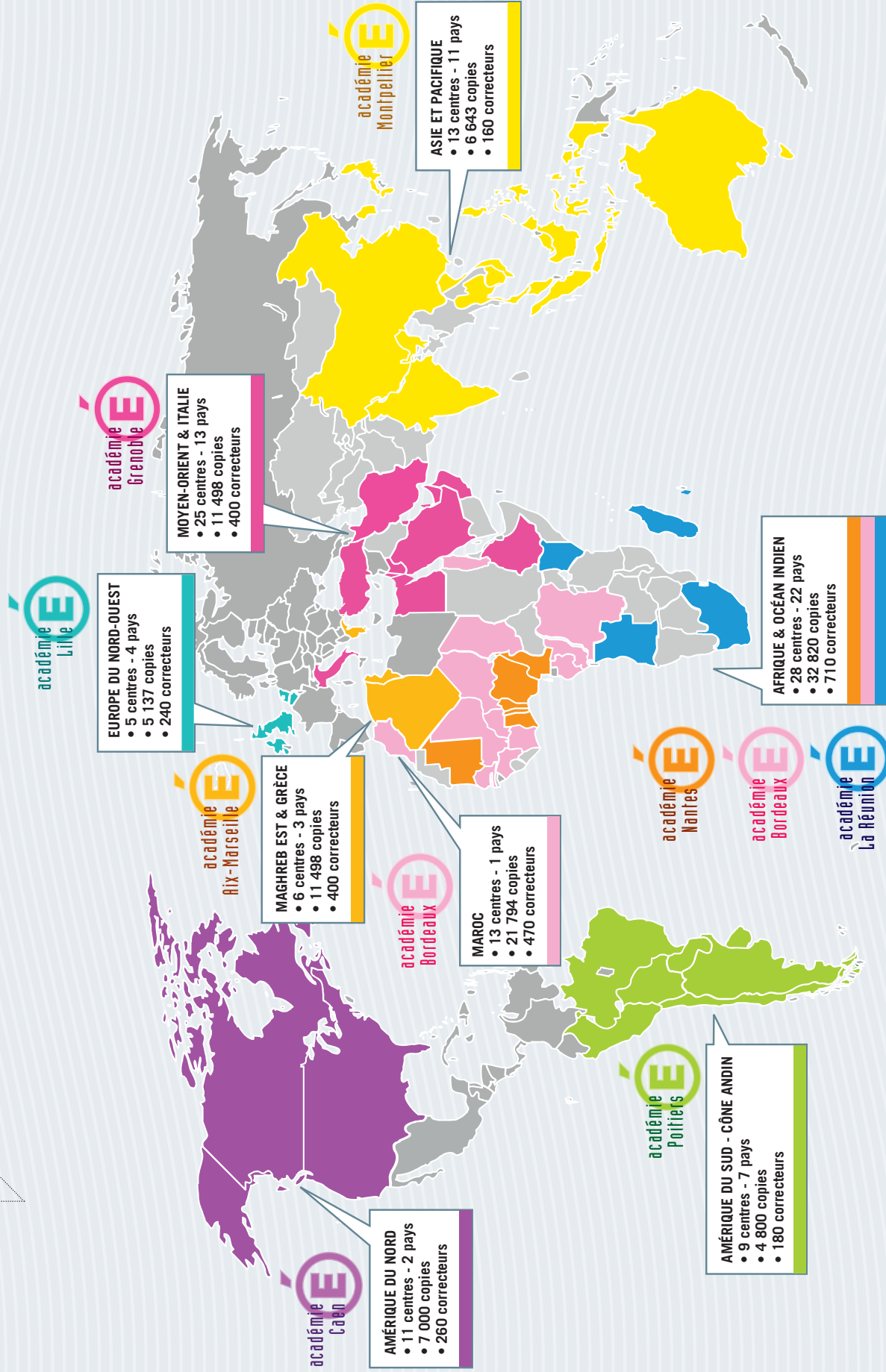
Lors de la session 2015 du baccalauréat dans les établissements du réseau à l'étranger :

- Plus du double de candidats au baccalauréat ont bénéficié de la dématérialisation de la correction des copies par rapport à la session de 2014 : 25 400 en tout cette année contre près de 12 000 environ l'an passé.
- En 2015, le dispositif a été étendu à 20 nouveaux pays :
 - Europe :** Belgique, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Turquie
 - Afrique :** Algérie, Éthiopie, Maroc, Tunisie
 - Proche et Moyen-Orient :** Arabie Saoudite, Égypte, Émirats Arabes Unis, Iran, Israël, Koweït, Qatar, Jérusalem, Jordanie
- Ce dispositif a été adopté en 2015 dans 110 centres d'examen à l'étranger.
- Quelque 3 000 correcteurs ont été mobilisés.
- En 2016, la dématérialisation sera étendue à l'ensemble du réseau.

PÉRIMÈTRE DE DÉMATÉRIALISATION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

110 CENTRES

9 ACADÉMIES



Examens et concours : de belles réussites

Cette année encore, les élèves des établissements français à l'étranger se sont illustrés à travers de brillants résultats lors des épreuves du baccalauréat 2015 ainsi qu'à l'occasion de nombreux concours.

BACCALAURÉAT 2015 : 96,3 % DE RÉUSSITE

Avec 14 699 élèves reçus sur 15 264 candidats (soit un taux de réussite de 96,3 %) et un nombre record de mentions obtenues, le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger connaît à nouveau d'excellents résultats au baccalauréat. Des résultats qui, comme les années précédentes, se révèlent homogènes sur tous les continents et dans chaque filière confirmant ainsi l'excellence pédagogique dispensée dans les 494 établissements du réseau.

Taux de réussite par continent :

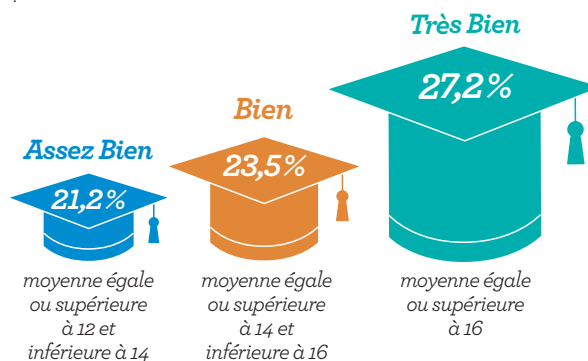
- **Afrique** : 97 % de réussite ; 64 % avec mention
- **Asie et Océanie** : 96 % de réussite, 73 % avec mention
- **Amériques** : 98 % de réussite, 79 % avec mention
- **Europe** : 97 % de réussite, 81 % avec mention

Taux de réussite par filière :

- **Série S** : 97 % de réussite, 26 % avec mention TB
- **Série L** : 97 % de réussite, 19 % avec mention TB
- **Série ES** : 96 % de réussite, 18 % avec mention TB
- **Série STMG** : 94 % de réussite, 51 % avec mention
- **Baccalauréat professionnel** : 93 % de réussite, 53 % avec mention

10 545

**NOMBRE RECORD DE
MENTIONS AU BAC
SOIT 72 % DES CANDIDATS
QUI ONT DÉCROCHÉ LE
SÉSAME AVEC MENTION,
DONT :**



FOCUS SUR...

LES 15 264 CANDIDATS AU BAC

Des candidats toujours plus nombreux : 4,2 % d'élèves supplémentaires, soit 638 candidats de plus qu'en 2014.

Plus de la moitié d'entre eux ont la nationalité du pays d'accueil (51 %), 39 % sont français et 10 % ont une nationalité tierce.



ÉMIRATS ARABES UNIS / lycée français de Dubaï

LE CONCOURS GÉNÉRAL

Né pendant le siècle des Lumières, le concours général des lycées récompense chaque année les meilleurs élèves de première et terminale. 14 873 candidats se sont présentés à l'édition 2015 de ce concours d'excellence, parmi lesquels 1 334 lycéens à l'étranger, scolarisés dans 49 pays. Au total, 128 lauréats ont été récompensés dont 13 élèves des lycées français de l'étranger. Cette année à nouveau, les disciplines linguistiques ont été bien représentées dans le palmarès du réseau... sans oublier les distinctions des élèves en composition française, philosophie, sciences économiques et sociales ou encore en management.



1. Olympiades de géosciences : les élèves primés du réseau et leurs accompagnateurs
2. Visuel du concours Dis-moi dix mots 2014-2015
3. Clap d'or, catégorie « Esprit d'entreprendre », au Lycée français de Barcelone pour le film « Chevaliers du futur »
4. Mme Isabelle Giordano, directrice générale d'UniFrance films, a remis les deux prix de la critique AEFÉ 2015 (court et long métrages) « myfrenchfilmfestival.com » aux élèves des Lycées français de Bangkok et de Marrakech, lors des « 25 ans de l'AEFE », au Centre de conférences du MAEDI, 10 avril 2015.

LES OLYMPIADES SCIENTIFIQUES

À l'instar de toutes les académies de France, l'AEFE organise pour les lycées français à l'étranger des Olympiades de mathématiques, de géosciences, de physique et de chimie. Ces concours prestigieux ont pour objectif de développer le goût des sciences chez les élèves qui s'inscrivent sur la base du volontariat, par l'intermédiaire de leurs professeurs et de leurs proviseurs.

Beau palmarès, une fois de plus, pour les lycéens du réseau :

- **Géosciences** : 5 élèves sur plus de 8800 candidats ont été gratifiés d'une médaille d'or ou d'argent. L'un d'entre eux a même décroché une médaille d'or aux Olympiades internationales!
- **Mathématiques** : 6 lycéens se sont distingués parmi les 21 000 élèves de première ayant concouru.
- **Physique** : 4 équipes primées avec 1 médaille d'or et 3 médailles de bronze.
- **Chimie** : 2 élèves classés 16^e et 26^e ex-æquo.

CONCOURS DES « DIX MOTS »

Organisé par le ministère de la Culture et de la Communication, ce concours invite tous les élèves du secondaire à réaliser collectivement une production artistique ou littéraire reposant sur un travail linguistique autour d'un ou plusieurs des dix mots sélectionnés. Pour cette 9^e édition, ce sont dix mots issus d'autres langues, d'autres cultures et accueillis dans l'usage du français qui ont été proposés. Le 4^e prix a été décerné à une classe de troisième du lycée franco-éthiopien d'Addis-Abeba composée d'élèves de nombreuses nationalités qui, souvent, ont fréquenté plusieurs établissements du réseau à l'étranger.

« JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT »

Destiné aux collégiens, lycéens et étudiants, ce concours annuel, encouragé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mêle réflexion sur la découverte du monde professionnel et éducation aux médias. Il permet de sensibiliser les jeunes aux métiers et à l'entreprise tout en menant un projet très motivant : une vidéo de trois minutes sur un métier, une entreprise ou une filière. Résultats de l'édition 2015 : 12 récompenses pour les lycées français de l'étranger avec notamment un Clap d'Or dans la catégorie « Esprit d'entreprendre ».

PRIX DE LA CRITIQUE AEFÉ

À l'occasion de la 5^e édition de myfrenchfilmfestival.com, un événement culturel organisé par UniFrance films qui met en lumière des films réalisés par la jeune génération de cinéastes français, l'AEFE a lancé son prix de la critique. Les lycéens du réseau souhaitant participer à ce concours ont rédigé en ligne une critique en langue française sur un des films sélectionnés. Pas moins de 70 critiques ont été publiées et celles du long et du court métrage les plus appréciées des internautes ont remporté le prix de la critique AEFÉ 2015. ●



LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE ET LES PARTENAIRES

FAIRE VIVRE LE RÉSEAU

*Riche de sa diversité, renforçant
les synergies avec chacun de ses
partenaires, l'AEFE anime et fédère
un réseau unique au monde.*



2014-2015
EN BREF



600 000

ANCIENS ÉLÈVES



800

BOURSIERS
EXCELLENCE-MAJOR

Cérémonie d'accueil de la promotion
2014-2019 des boursiers Excellence-Major,
au lycée Henri IV, à Paris, le 16 octobre 2014.



90

CONSEILLERS
À L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS
DE L'ÉTRANGER (AFE)

442

CONSEILLERS
CONSULAIRES

11

12

DÉPUTÉS SÉNATEURS
REPRÉSENTANT LES FRANÇAIS
ÉTABLIS HORS DE FRANCE

Les parents d'élèves : partenaires naturels des établissements

Associer étroitement les parents d'élèves à la communauté éducative est une volonté forte de l'AEFE. Cette année encore, leurs liens se sont resserrés à plusieurs occasions.

LE RÔLE MULTIPLE DES PARENTS D'ÉLÈVES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS

Les parents d'élèves élisent leurs représentants au conseil d'établissement et au conseil d'école. Dans les établissements conventionnés gérés dans la majorité des cas par des associations de parents

d'élèves (APE), ils sont naturellement membres de l'assemblée générale des parents d'élèves et à ce titre, participent à la gestion de l'établissement en élisant leurs représentants au conseil de gestion. Le conseil d'établissement, où sont présentés le projet d'établissement, le règlement intérieur, les horaires et le calendrier scolaires ou encore le plan de formation continue des personnels, permet d'assurer la bonne information des parents d'élèves.

Par ailleurs, dans les établissements en gestion directe (EGD), les perspectives budgétaires sur trois ans des conférences d'orientation stratégique (COS) peuvent être explicitées aux représentants des parents d'élèves. Les frais de scolarité sont élaborés, en s'appuyant sur la COS, en amont du budget primitif de l'établissement et présentés à la communauté éducative dans le cadre des conseils d'établissement. Dans les établissements conventionnés, les équipes de direction et les organismes gestionnaires qui représentent les parents d'élèves établissent ensemble la politique des droits de scolarité.

Enfin, conformément aux textes réglementaires de l'AEFE, le conseil d'administration de l'Agence dans lequel les parents d'élèves sont représentés vote les budgets des établissements en gestion directe.

Les associations de parents d'élèves

Les associations de parents d'élèves (APE) des établissements d'enseignement français à l'étranger sont représentées au conseil d'administration de l'AEFE par deux fédérations de parents d'élèves : la FAPEE et la FCPE. Ces deux fédérations siègent par ailleurs à la Commission nationale des bourses (CNB) de l'AEFE, à l'instar de l'UFAPE.

Les évolutions en 2014-2015

La circulaire du 6 juillet 2012, remplacée par celle du 24 août 2015, relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE a conforté la place des parents d'élèves au sein des conseils d'établissement. Lors du séminaire AEFE de Sèvres en 2015, deux séquences de formation des nouveaux personnels d'encadrement partant à l'étranger étaient consacrées aux rôles spécifiques des parents d'élèves dans les établissements.

À l'occasion des séminaires d'échanges et de gouvernance qui ont eu lieu cette année, le dialogue de gestion avec les parents d'élèves s'est encore intensifié. Grâce à ces échanges, les parents concernés acquièrent des connaissances en matière de maîtrise des risques générés par la gestion administrative et financière des établissements. ●

FOCUS SUR...

LES FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

La Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (FAPEE)

Créée par des parents de toutes nationalités en 1980 et reconnue d'utilité publique en 1985, la FAPEE regroupe exclusivement des associations de parents d'élèves (APE) du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Elle représente plus de 170 associations dans le monde. Elle est indépendante de toute attache politique, syndicale ou religieuse. Administrateur de l'AEFE depuis sa création, la FAPEE est un interlocuteur et une force de proposition reconnus grâce à sa connaissance approfondie du réseau acquise par l'étendue de sa représentativité.

La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)

Fondée en 1947, la FCPE a été reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Cette fédération indépendante compte 310 000 adhérents en France et à l'étranger.

L'Union fédérale des associations de parents d'élèves de l'étranger (UFAPE)

L'UFAPE, créée en 1971, est l'une des composantes de la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

Les élus : relais de terrain des Français établis hors de France

L'Agence entretient un dialogue permanent avec les élus des Français établis hors de France. Véritables relais de terrain, ils représentent les quelque 2,5 millions de Français expatriés.

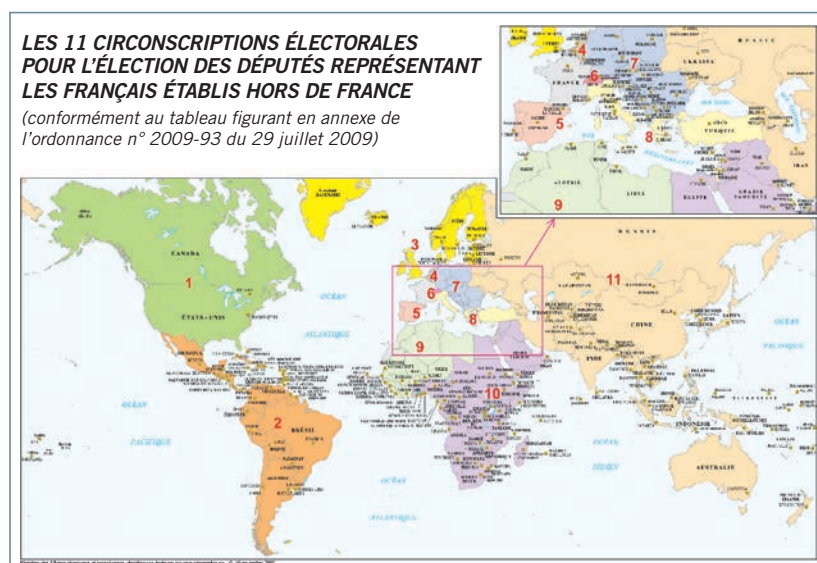
DES ÉCHANGES CONSTRUCTIFS AVEC LES ÉLUS

L'AEFE considère les élus comme des partenaires à part entière. Depuis la rentrée 2010, l'Agence s'est dotée d'une personne dédiée aux relations avec les élus pour leur communiquer rapidement une information précise et pertinente. En effet, les questions relatives à l'enseignement français à l'étranger qui sont au cœur des préoccupations de nombreux Français établis hors de France, sont très souvent relayées par les élus lors des instances, mais aussi quotidiennement, de manière formelle ou informelle, par courrier, courriel et téléphone. L'AEFE participe à toutes les réunions formelles organisées par les institutions : auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat lors de la préparation du projet de loi de finances, auditions thématiques en commission parlementaire ou à l'Assemblée des Français de l'étranger, etc.

Depuis 2012, l'AEFE a aussi mis en place des réunions pluriannuelles afin de faciliter les échanges entre les parlementaires et l'Agence. Celle-ci reçoit également au siège les élus qui le demandent.

Invités aux grands événements organisés par l'Agence, les élus ont volontiers participé, le 8 avril 2015, au cocktail donné par le ministre des Affaires étrangères en l'honneur des Anciens élèves du réseau, au Quai d'Orsay. Ils étaient aussi présents au MAEDI, le 10 avril, et dans les salons de Boffrand au Sénat, le 6 juillet, pour célébrer les 25 ans de l'AEFE. Les élus ont également assisté aux cérémonies d'accueil et de sortie des boursiers Excellence-Major, organisées respectivement au lycée Henri IV et à l'hôtel de Lassay.

À l'échelle du Parlement, 11 députés et 12 sénateurs représentent les Français établis hors de France. Le Parlement mandate 4 représentants (deux députés et deux sénateurs) au conseil d'administration (CA) et à la commission nationale des bourses (CNB) de l'AEFE. Élus locaux de l'étranger, les 442 conseillers consulaires siègent dans les conseils consulaires de bourses et dans les conseils d'établissement. Les 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) siègent deux fois par an à Paris et travaillent dans six commissions permanentes dont la commission enseignement. L'Assemblée des Français de l'étranger est représentée à l'AEFE par 1 titulaire (plus un suppléant) au CA et 2 titulaires en CNB. ●



EN CHIFFRES...

11 députés représentant les Français établis hors de France (dans 11 circonscriptions)

12 sénateurs représentant les Français établis hors de France (dans la circonscription monde)

442 conseillers consulaires (dans 130 circonscriptions)

90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (dans 15 circonscriptions)

Développer l'attractivité de l'enseignement supérieur français

Grâce à la signature de nouveaux partenariats et la gestion dynamique du programme des bourses Excellence-Major, l'AEFE s'est employée à développer l'attractivité de l'enseignement supérieur français auprès des élèves. En 2014-2015, 52 % des bacheliers du réseau sont venus poursuivre leurs études en France dès la première année « post-bac ».

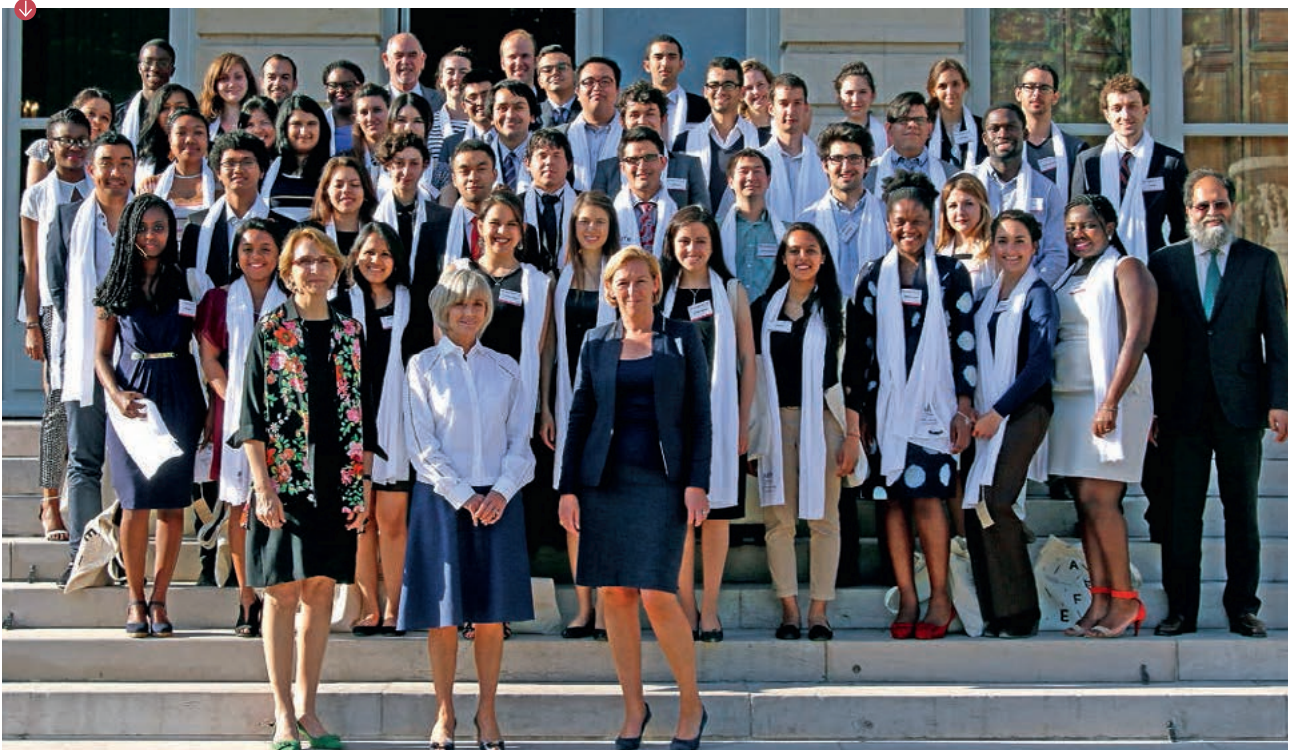
LE PROGRAMME DES BOURSES EXCELLENCE-MAJOR

Le programme des bourses Excellence-Major s'inscrit dans la politique de promotion de l'enseignement supérieur français auprès des élèves étrangers. Il permet d'octroyer des bourses pour une durée de cinq ans aux meilleurs bacheliers étrangers du réseau afin qu'ils puissent poursuivre des études supérieures de haut niveau en France, sous condition de l'obtention de la mention « très bien » ou « bien »

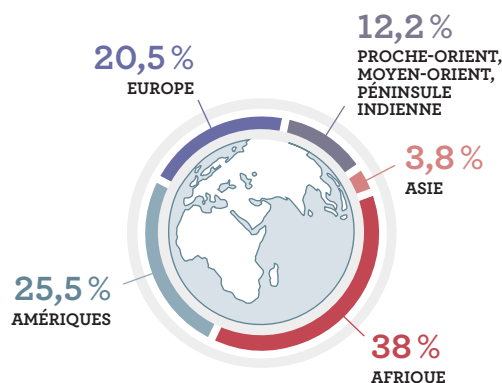
au baccalauréat et de leur inscription dans une formation de l'enseignement supérieur français.

Cette année, 482 dossiers de candidature issus de 74 pays ont été présentés à la commission de sélection, composée de représentants de l'AEFE, du MAEDI, et de filières de l'enseignement supérieur français. À l'issue de l'étude approfondie de ces dossiers qui font l'objet d'une double notation, 180 lauréats ont été sélectionnés sur liste principale.

Mme Élisabeth Guigou, députée et présidente de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Mme Anne-Marie Descôte, directrice générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats au MAEDI, et Mme Hélène Farnaud-Defromont, directrice de l'AEFE, lors de la cérémonie de sortie de la promotion 2010-2015 des boursiers Excellence-Major, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 17 juin 2015.



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES LAURÉATS



Les premiers vœux dans l'enseignement supérieur français des élèves lauréats sont répartis comme suit :

- 61 % en CPGE
- 25 % à l'Université, dont 9 % en 1^{re} année d'études de santé
- 10 % à Sciences Po
- 4 % en école d'art

Cette année, l'AEFE a fait évoluer son dispositif d'accueil des boursiers en agissant à deux niveaux :

- en réalisant un livret d'accueil en versions papier et numérique pour la promotion 2015 permettant de recenser toutes les informations utiles et pratiques pour faciliter leur arrivée en France
- en accueillant les boursiers en région (à Toulouse et Lyon), en plus de la réunion parisienne. Plus de 120 boursiers de la promotion 2014, sur les 180, ont ainsi bénéficié d'une réunion d'accueil.

La cérémonie des sortants du programme s'est déroulée à l'Assemblée nationale, en présence de Mme Élisabeth Guigou. L'importance du réseau des anciens boursiers Excellence-Major a ainsi été soulignée.

DES CONVENTIONS PERMETTANT DE DÉVELOPPER L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

La signature de nouvelles conventions de partenariat avec des institutions d'enseignement supérieur français soutient la dynamique innovante de l'AEFE en favorisant l'attractivité de notre enseignement supérieur.

- La signature d'une convention de partenariat le 10 avril 2015 avec l'ESSEC, Grande École de management, a permis d'attribuer six bourses d'études annuelles pour le programme Global BBA, d'une

Signature de la convention avec M. Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'ESSEC, lors des 25 ans de l'AEFE, à Paris, le 10 avril 2015.



durée de quatre ans, au profit d'élèves de l'AEFE. Cette convention promeut l'accès des élèves du réseau titulaires du baccalauréat français au programme Global BBA de l'ESSEC sur le campus de Singapour par l'intermédiaire du concours Sesame.

- Le 25 août 2015, la directrice de l'AEFE et le président de la Conférence des présidents d'université (CPU), ont scellé un accord établi pour deux ans visant à optimiser leurs actions auprès des élèves du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Cette convention vise à faciliter l'inscription administrative des élèves du réseau de l'AEFE, à déterminer un référent AEFE dans chaque université ainsi qu'à promouvoir des actions d'information dans les lycées français lors de la visite des représentants d'université.

Signature de la convention avec M. Jean-Loup Salzmann, président de la Conférence des présidents d'université, dans les locaux de la CPU, à Paris, le 25 août 2015.



- Enfin, l'AEFE et les sept Instituts d'études politiques (IEP) proposant un concours commun d'entrée ont signé la prolongation de leur partenariat le 10 mars 2015, autorisant ainsi les élèves de terminale des établissements français à l'étranger de trois zones à se présenter au concours commun de 1^{re} année dans les centres délocalisés au sein des lycées de Bangkok, Bogota et Casablanca.

L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS ET LA RÉPARTITION DES CHOIX DES BACHELIERS DU RÉSEAU DANS LES FORMATIONS

Les élèves du réseau participent aux mêmes procédures de pré-inscription dans l'enseignement supérieur français sur APB que les élèves de terminale scolarisés sur le territoire français. À ce titre, le SORES est administrateur du portail APB pour les élèves des lycées français.

En 2014-2015, 52 % des bacheliers du réseau, soit 7300 élèves français et étrangers, ont accepté une proposition d'un établissement d'enseignement supérieur français dans l'application Admission post bac (APB). Il convient d'ajouter à cette donnée les élèves candidats à une formation dont l'accès se fait en dehors du portail APB (Sciences Po, Dauphine...). ●

Une relation dynamique avec les entreprises

Le réseau d'enseignement français à l'étranger constitue un véritable atout pour l'attractivité de la France et le développement des entreprises françaises à l'international. Dans de nombreux pays et avec les établissements - quel que soit leur statut - l'Agence développe des partenariats avec les entreprises et contribue au rapprochement des acteurs économiques, des communautés éducatives et des réseaux d'anciens élèves.

FOCUS SUR...



← Signature de convention avec M. Alain Bentéjac, président du CNCCEF, lors des 25 ans de l'AEFE, le 10 avril 2015.

SIGNATURE DE CONVENTION AVEC LE CNCCEF

À l'occasion des 25 ans de l'AEFE, le 10 avril 2015, la directrice de l'Agence a signé une convention de partenariat avec M. Alain Bentéjac, président du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF).

Cette convention vise à optimiser les synergies entre le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger et le réseau des conseillers du Commerce extérieur. Avec ce partenariat, l'AEFE encourage le rapprochement entre le réseau scolaire à l'étranger et les conseillers du Commerce extérieur ; le développement de leur participation à titre consultatif à certaines des instances des établissements, notamment les conseils d'établissement ; le renforcement des liens avec les associations d'anciens élèves.

Les anciens élèves, une pépinière de talents

L'excellence académique des établissements français de l'étranger, le développement d'une éducation plurilingue et multiculturelle et la grande diversité des publics accueillis contribuent pour les entreprises françaises à bénéficier d'un réseau d'anciens élèves et de potentiels collaborateurs hautement qualifiés et susceptibles de développer leurs activités dans le monde entier. L'AEFE a associé des responsables des ressources humaines d'entreprises tournées vers l'international à la 3^e édition de la cérémonie de sortie des boursiers Excellence-Major. Les « BEM » en fin de programme et leurs aînés des deux promotions précédentes ont ainsi pu échanger avec ces représentants d'entreprises lors d'entretiens individuels. Ces rencontres offrent une aide aux étudiants anciens élèves pour leurs débuts dans le monde professionnel et donnent aux entreprises l'opportunité de proposer à ces profils recherchés de rejoindre leurs équipes.

SOUTENIR ET ASSOCIER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES PRÉSENTS À L'ÉTRANGER

Le renforcement des partenariats avec les entreprises figure dans le Plan d'orientation stratégique 2014-2017 de l'AEFE au titre de l'action 106 qui vise à « renforcer les relations entre AEFE, acteurs économiques, membres de la société civile ». L'implication des membres de la société civile dans la gouvernance et les actions menées par les établissements permet de mettre en place des synergies et des projets conjoints en matière d'immobilier, d'actions éducatives (forum de découverte des métiers, orientation des élèves, interventions de personnalités issues du monde de l'entreprise ou d'anciens élèves, etc.), d'opérations de communication (cérémonies d'anniversaire, inaugurations, etc.) et de solidarité (développement de dispositifs locaux de bourses scolaires pour les élèves étrangers issus de milieux modestes, participation à des initiatives de soutien à destination d'établissements touchés par des catastrophes naturelles, etc.).

LE RÉSEAU SCOLAIRE FRANÇAIS À L'ÉTRANGER, UN ATOUT POUR LES ENTREPRISES

La possibilité de scolariser les enfants de leurs collaborateurs, notamment français et francophones, représente un enjeu d'attractivité en matière de ressources humaines pour les entreprises qui se développent à l'international. Ce gain d'attractivité s'accompagne généralement d'une économie de coût par rapport aux solutions de scolarisation alternatives. L'existence d'une communauté francophone et francophile autour des établissements facilite l'insertion des entreprises dans leur environnement d'implantation et les partenariats avec les acteurs locaux, institutionnels ou économiques. Le réseau d'enseignement français à l'étranger, en raison de son ouverture culturelle et de la diversité de ses publics, est une passerelle privilégiée pour appréhender les spécificités et la complexité des pays d'implantation. ●

L'événementiel : partage et proximité

L'organisation de manifestations contribue à l'ouverture des établissements en renforçant la notion de réseau et en créant des liens avec les instances locales des pays d'implantation. En 2014-2015, l'AEFE a renforcé les initiatives événementielles en apportant un soutien accru, à la fois humain et financier.

INFORMER, ANIMER, SOUTENIR

Informier

Salon européen de l'éducation, Forum Expat, les Journées du réseau, les Rencontres Campus France sont autant de rendez-vous qui permettent aux agents de l'AEFE de répondre aux questions des divers publics, de promouvoir l'actualité ainsi que le savoir-faire de l'Agence et des établissements du réseau.

Animer

Des réunions d'accueil, une cérémonie de sortie, un anniversaire, des concours, des joutes oratoires ou encore une exposition, l'Agence a proposé, cette année encore, des formats adaptés pour répondre à chaque public. Ces rencontres éducatives et fédératrices ont favorisé les échanges en France comme à l'étranger. Avec près de 15 000 élèves du CM2 au lycée, répartis dans 30 pays du monde, la troisième édition d'« Ambassadeurs en herbe » en a été la parfaite illustration.

Soutenir

Forces créatrices, les établissements français à l'étranger multiplient les rassemblements éducatifs multidisciplinaires à l'échelle de leur zone, voire du monde. Les rencontres inter-CVL à Milan, les Jeux de l'Aéropostale à Buenos Aires, les Jeux du Golfe à Dubaï, la coupe du monde de football féminin à Québec ou encore l'Orchestre des lycées français à Paris ont rythmé l'année scolaire des établissements du réseau.

Des événements de cette ampleur concourent au rayonnement de l'enseignement français et montrent le savoir-faire des acteurs du réseau pour les organiser, avec le soutien de l'Agence. Ils montrent aussi la capacité de mobilisation des communautés scolaires autour de grands rendez-vous fédérateurs.

Des partenaires au cœur du dispositif

Dans une période de moyens budgétaires contraints, l'AEFE développe sa politique partenariale. Dans cette démarche, l'Agence s'entoure de partenaires qui partagent ses valeurs au service de l'éducation et de la citoyenneté.

Impliqués et engagés au long cours dans ces projets, l'UNSS, le CLEMI, l'USEP, Décathlon Pro, l'Assemblée nationale, le Sénat, la Banque Transatlantique, Lepetitjournal.com, LDE ou encore UNIFRANCE accompagnent les services de l'AEFE dans leurs actions. ●

Les temps forts

- Réunions d'accueil des boursiers Excellence-Major
- Salon européen de l'éducation
- Lancement du concours du critique UNIFRANCE / AEFE
- Le 25^e anniversaire de l'AEFE
- Les rencontres inter-CVL
- Finale Ambassadeurs en herbe
- Les Jeux de l'Aéropostale
- La coupe du monde de football féminin
- La cérémonie de sortie des boursiers Excellence-Major
- Les Jeux internationaux de la jeunesse. ●



EN SAVOIR PLUS SUR
L'ANNÉE DU SPORT

FOCUS SUR...

LES RENCONTRES DE L'AÉROPOSTALE

Grand événement fédérateur, cette première édition a réuni des élèves en classe de première de six établissements français implantés dans des villes étapes de l'illustre compagnie aérienne. L'objectif ? Raviver l'esprit de l'Aéropostale, ce « trait d'union idéal qui supprime l'obstacle empêchant les peuples de se reconnaître, de mieux se connaître et se comprendre », selon les mots de Jean Mermoz.

Pendant quatre jours, les six équipes ont défendu leurs couleurs au cours de plusieurs épreuves sportives arbitrées par de jeunes officiels UNSS, partenaires de l'opération. Au cœur de ce projet sportif et culturel qu'est l'Aéropostale, de nombreux travaux ont été réalisés par l'ensemble des élèves des établissements participants. Certains d'entre eux ont pu faire partager leur expérience lors de la célébration du 25^e anniversaire de l'AEFE, en duplex depuis l'Argentine.

Ensemble, les équipes ont pu poursuivre leur découverte de ce monde passionnant à travers la visite des lieux de mémoire de l'Aéropostale à Buenos Aires, du musée national d'aéronautique ou encore d'un centre d'entraînement et de formation au vol.

Rester connecté...

L'actualité de l'AEFE est largement valorisée sur aefe.fr, nos réseaux sociaux et dans la presse. En 2014-2015, de nouveaux outils numériques et le développement des relations médias ont permis aux différents publics de mieux connaître le réseau de l'enseignement français à l'étranger.

...SUR LE WEB

Fréquentation du site aefe.fr à la hausse, présence accrue sur les réseaux sociaux, lancement d'une application mobile, mise à disposition d'outils pour la création de sites Internet dans le réseau des établissements... : telles sont les traductions de l'ambitieuse politique de communication numérique déployée par l'AEFE dans l'année.

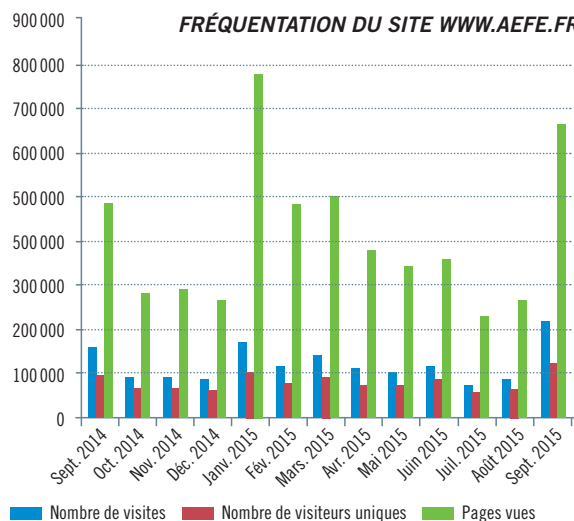
Fréquentation du site aefe.fr à la hausse

Alors que la nouvelle version d'aefe.fr a été lancée en septembre 2013, le site a trouvé sa place sur la Toile et rencontre toujours plus de succès d'audience, avec 1 570 868 visites entre la rentrée de 2014 et celle de 2015, soit 130 906 en moyenne mensuelle. Les deux campagnes de recrutement annuelles correspondent à des pics de fréquentation : 172 747 visites en janvier 2015 (mois de mise en ligne des postes de résidents) et 216 491 en septembre 2015 (publication des profils de postes d'expatriés).

Quelques mois après son premier numéro (juillet 2014), la lettre AEFE-Info compte plus de 4 000 abonnés. Cette lettre d'information, à laquelle il est possible de s'inscrire depuis la page d'accueil du site aefe.fr, comprend un éditorial de la directrice de l'Agence et une sélection d'actualités publiées dans le mois.

Centre de ressources, le site www.aefe.fr est également le reflet d'une actualité très riche, grâce à sa rubrique « Vie du réseau ». Il rend compte notamment, selon une expression employée dans un article du Monde.fr le 11 avril 2015, de « l'effervescence cyber-éducative dans les établissements français à l'étranger ». Ainsi, la nouvelle rubrique « Radios réseau » permet de découvrir des Web radios animées par des élèves partout dans le monde.

FRÉQUENTATION DU SITE WWW.AEFE.FR



Présence accrue sur les réseaux sociaux

Espaces de communication complémentaires, les réseaux sociaux permettent un lien avec des publics variés. Le nombre d'abonnés sur Facebook et Twitter a doublé en un an. La communauté sportive est désormais réunie sur la page Facebook AEFE Sport. Deux autres réseaux sociaux, Instagram et Pinterest, permettent en outre de mettre en valeur des photos de l'Agence et du réseau.

Lancement d'une application mobile

La version 1.0 de l'application AEFE pour smartphones et tablettes a été lancée en avril 2015. Disponible sur les plateformes de téléchargement iTunes et Google Play, cette appli permet déjà de suivre l'essentiel de l'actualité de l'AEFE et de ses partenaires médias. Une version 2.0 sera proposée en 2016.

Mise à disposition d'outils pour la création de sites Internet

L'AEFE propose des outils pour accompagner les établissements du réseau dans leur projet de création ou de refonte de site Internet. Sur l'espace pro d'aefe.fr, une charte référence les bonnes pratiques en matière d'écriture, de graphisme et d'ergonomie digitale. Elle s'accompagne de maquettes au format image et d'éléments graphiques permettant de composer des pages Web, offrant ainsi aux établissements la possibilité de « signer » leur appartenance au réseau scolaire français à l'étranger.

LES RÉSEAUX SOCIAUX EN CHIFFRES



5800
ABONNÉS
EN SEPTEMBRE 2015
(2 800 EN SEPTEMBRE 2014)



3000
FOLLOWERS
(CONTRE 1 500 UN AN AVANT)



Mme H el ene Farnaud-Defromont sur le plateau de l' mission « L'invit e », pr sent e par M. Patrick Simonin,   TV5MONDE, le 30 mars 2015.

FOCUS SUR...

DE NOUVEAUX PARTENARIATS POUR MIEUX TOUCHER LE « PUBLIC CAPTIF »

Afin de d velopper la visibilit  de l'AEFE et des actions men es dans le r seau aupr s du public captif des probl matiques de l'Enseignement fran ais   l' tranger, l'Agence a sign  en mars 2015 une convention de partenariat avec « Lepetitjournal.com » et « Femmexpat ».

« Lepetitjournal.com » est le quotidien en ligne de r f rence des Fran ais et francophones   l' tranger avec lesquels il a su tisser un fort lien de proximit . Pr sent d sormais dans 45 villes dans le monde, disposant d'un r seau d'une centaine de correspondants locaux, il rassemble plus de 500 000 lecteurs chaque mois autour d'articles d'informations g n rales, de l'actualit  de la mobilit  internationale ou de dossiers th matiques sur l'expatriation.

« Femmexpat » est le premier r seau francophone de l'expatriation au f minin. Ce site internet est  dit  par Expat communication, soci t  sp cialis e dans l'aide au changement et dans la mobilit  internationale. Les services s'adressent   un public vari  : conjoints et collaborateurs expatri s et impatri s, enfants, responsables RH et femmes de retour de cong  maternit .

...AUX M DIAS

Cette ann e encore, les projets,  v nements et dispositifs ont  t  largement valoris s dans les m dias. L'anniversaire des 25 ans de l'AEFE a permis de produire une forte visibilit    la t l vision,   la radio, en presse  crite et sur le web.

Solliciter les m dias, rendre compte des retomb es presse

Pour valoriser les actions et les dispositifs mis en place par l'AEFE et le r seau, l'Agence est en relation constante avec les r dactions des principaux m dias fran ais diffusant   destination des Fran ais de l' tranger que constituent TV5MONDE et France M dias Monde (France 24, RFI et Monte Carlo Doualiya), dont l'AEFE est  galement partenaire. Les autres m dias fran ais sont r guli rement sollicit s, en liaison avec la Direction de la communication et de la presse du MAEDI, permettant des retomb es presse dans les grands titres ou diffuseurs : Le Monde, Le Point, 20 minutes, France T l vision, BFM TV, France Inter, Europe 1...

Une trentaine de communiqu s et de dossiers de presse ont  t  envoy s en 2014-2015. Les retomb es m dias sont propos es dans la revue de presse d mat rialis e r alis e par le service communication.

Produire des contenus pour mieux  tre vu et entendu

Que ce soit directement   l'Agence, gr ce aux services de communication des  tablissements ou *via* des prestataires ext rieurs, l'AEFE produit ses propres contenus audiovisuels (photos, sons, vid os) de qualit  « PAD » (pr t   diffuser).

De septembre 2014   juin 2015, les contenus produits (images d'ambiances, interviews, pr montages...),   l'occasion de la rentr e des classes, des c r monies des boursiers Excellence-Major, du d veloppement dans le r seau de la d mat rialisation de la correction des copies du baccalaur at ou encore des 25 ans de l'AEFE, ont  t  largement utilis s par les m dias.

Une partie de ces contenus est syst matiquement r utilis e dans le cadre de campagnes de communication ou d'informations, notamment sur le site aefe.fr.

La pr vention et gestion de crise

En lien avec la DCP du MAEDI, l'AEFE ne communique d'informations relatives   la pr vention ou   la gestion de crise aux m dias qu'apr s validation du poste diplomatique. Une cellule de crise AEFE, d di e   ces probl matiques sensibles, regroupe la Direction de l'AEFE, les CDAEFE, COCAC-adjoints et secteurs g ographiques concern s ainsi que le service communication.

► Voir Page 35

Le 10 avril 2015, M. Matthias Fekl  tait en direct depuis le CCM du MAEDI dans le cadre de l' mission « 64 minutes » de TV5MONDE. L' crivain et ancien  l ve Miguel Bonnefoy  tait en plateau et un reportage sur le lyc e Blaise-Pascal d'Abidjan a  t  diffus .





À PROPOS DE L'AGENCE

LE SIÈGE DE L'AEFE

Pour mener à bien les missions qui lui sont confiées, la direction de l'Agence s'appuie sur un ensemble de services spécialisés assurant la mise en œuvre de sa stratégie.

2014-2015
EN BREF



28

MEMBRES

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



165

EMPLOIS

SUR LES SITES DE PARIS ET NANTES

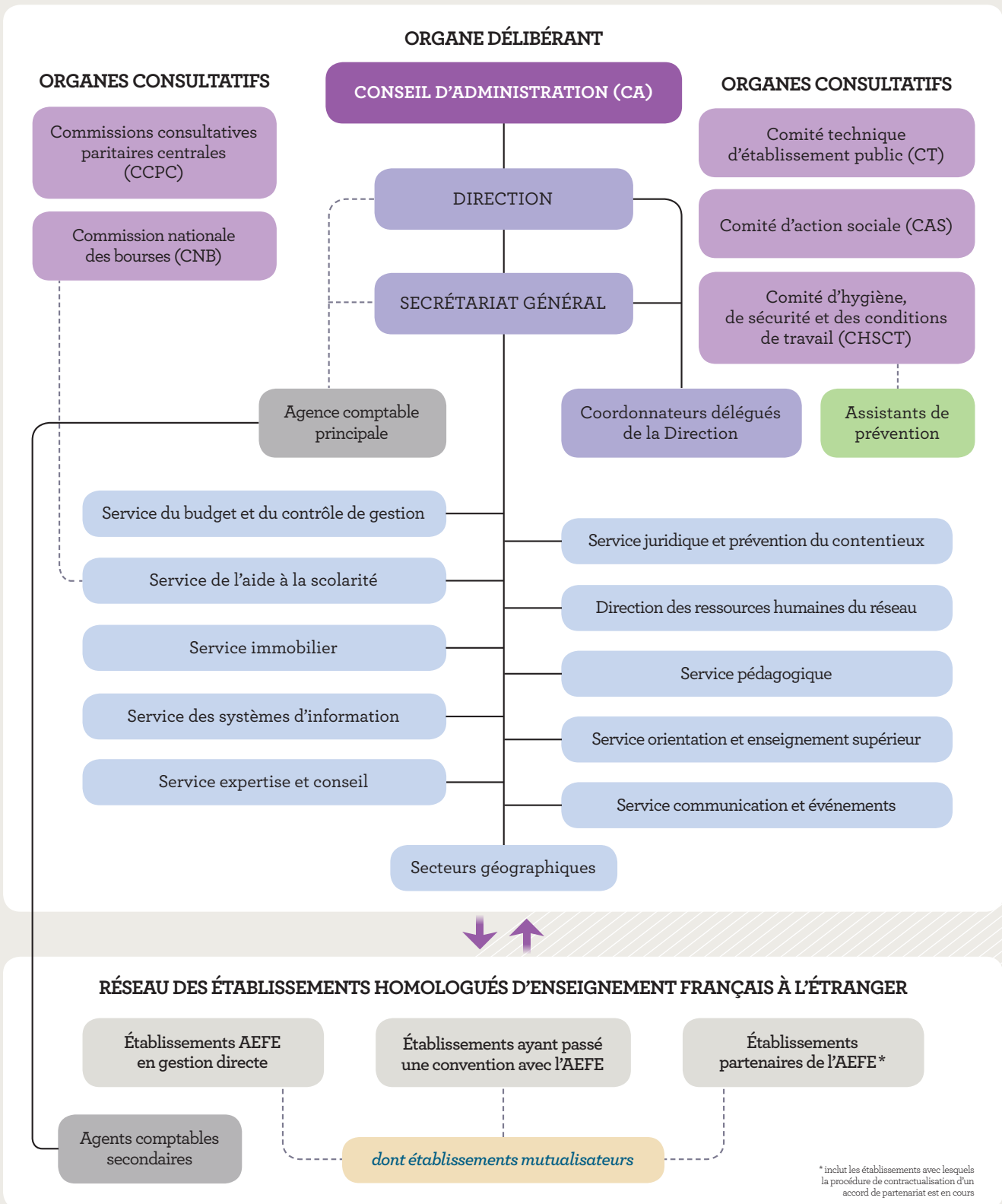
Le siège parisien de l'AEFE,
23 place de Catalogne.



5

ORGANES CONSULTATIFS

Organigramme de l'AEFE



La composition du conseil d'administration

28 membres au conseil d'administration de l'AEFE
au 24 novembre 2015.



← **Anne-Marie DESCÔTES**
Présidente du conseil
d'administration

PRÉSIDENTE

- **Anne-Marie DESCÔTES**, directrice générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats (DGM), ministère des Affaires étrangères et du Développement international

REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

- **Anne GRILLO**, directrice de la Coopération culturelle, universitaire et de la Recherche – Mission des échanges culturels et de l'audiovisuel extérieur
- **Laurent GALLISSOT**, chef de la mission de la Langue française et de l'Éducation
- **Christophe BOUCHARD**, directeur des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire
- **Catherine MANCIP**, sous-directrice de l'Expatriation, de la Scolarisation et de l'Action sociale
- **Caroline FERRARI**, directrice des Ressources humaines
- **Bruno PERDU**, directeur des Affaires financières
- **Alain VERNINAS**, chef de la mission des Programmes

PARLEMENTAIRES DÉSIGNÉS RESPECTIVEMENT PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT

- **Hélène CONWAY MOURET**, sénatrice représentant les Français établis hors de France
- **Claudine LEPAGE**, sénatrice représentant les Français établis hors de France
- **Christophe PREMAT**, député de la 3^e circonscription des Français établis hors de France
- **Chantal GUITTET**, députée (PS) du Finistère, secrétaire de la commission des Affaires étrangères

REPRÉSENTANTS D'ORGANISMES GESTIONNAIRES CONVENTIONNÉS, DÉSIGNÉS PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

- **André FERRAND**, président de l'Association nationale des écoles françaises de l'étranger (ANEFE)
- **Jean-Christophe DEBERRE**, directeur général de la Mission laïque française (Mlf)

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS EN SERVICE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DANS LES SERVICES CENTRAUX

- **Bruno BEURAIN**, SNUipp / FSU
- **Hamid LAAROUSI**, SNES / FSU
- **Patrick SOLDAT**, SNES / FSU
- **Olivier GILBERT**, UNSA-Éducation
- **Jean-Michel CHASSAGNE**, SNUipp / FSU

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET

- **Alexandre KOUTCHOUK**, chargé de la 7^e sous-direction à la direction du Budget

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

- **Géraldine ACHARD-BAYLE**, adjointe au chef de bureau de l'Expertise internationale, de la Prospective et de l'Analyse comparative des politiques à la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique

REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- **Jean-Yves DANIEL**, doyen de l'Inspection générale de l'Éducation nationale
- **Florence ROBINE**, directrice générale de l'Enseignement scolaire
- **Marianne DE BRUNHOFF**, déléguée aux Relations européennes et internationales de la coopération

REPRÉSENTANTE DU MINISTRE CHARGÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR

- **Anne-Hélène ROIGNAN**, secrétaire générale adjointe à la direction générale du Trésor

REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

- **Xavier GONON**, président de la FAPEE
- **Stéphane FOUÉRÉ**, FCPE

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

- **Jean-Hervé FRASLIN**, conseiller AFE Afrique centrale, australe et orientale

1 **PRÉSIDENTE**,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE
LA MONDIALISATION,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DES PARTENARIATS
(DGM), MINISTÈRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET
DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

4 **PARLEMENTAIRES**
DÉSIGNÉS PAR
L'ASSEMBLÉE NATIONALE
ET LE SÉNAT

7 **REPRÉSENTANTS**
DU MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

3 **REPRÉSENTANTS**
DU MINISTRE CHARGÉ DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE

1 **REPRÉSENTANT**
DU MINISTRE
CHARGÉ DU BUDGET

1 **REPRÉSENTANT**
DU MINISTRE CHARGÉ DE
LA FONCTION PUBLIQUE

1 **REPRÉSENTANT**
DU MINISTRE CHARGÉ DU
COMMERCE EXTÉRIEUR

1 **MEMBRE**
DE L'ASSEMBLÉE DES
FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

2 **REPRÉSENTANTS**
DE FÉDÉRATIONS
D'ASSOCIATIONS DE
PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

2 **REPRÉSENTANTS**
D'ORGANISMES
GESTIONNAIRES
CONVENTIONNÉS,
DÉSIGNÉS PAR LE
MINISTRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DU
DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

5 **REPRÉSENTANTS**
DES PERSONNELS EN
SERVICE DANS LES
ÉTABLISSEMENTS
ET DANS LES SERVICES
CENTRAUX

La direction



Hélène Farnaud-Defromont
Directrice de l'AEFE



Jean-Paul Negrel
Directeur-adjoint



Michel Chanoux
Secrétaire général



Philippe Ternoy
Secrétaire général
adjoint



Florent Vergès
Chargé de mission auprès de la directrice, responsable des relations avec les anciens élèves et les entreprises



Raphaëlle Dutertre
Responsable des relations avec les élus, référente parité



William Nguyen
Délégué de la direction, chef du service expertise et conseil

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Elle est administrée par un conseil d'administration et dirigée par une directrice. **Elle est assistée dans ses fonctions d'un directeur adjoint qui assure notamment l'intérim de la directrice de l'Agence en cas de vacance ou d'empêchement.**

La direction détermine, en relation avec sa tutelle, les grandes orientations de la politique générale de l'AEFE et les soumet à son conseil d'administration.

La directrice recrute, affecte et gère l'ensemble des personnels de l'Agence sur lesquels elle a autorité. Elle est également ordonnatrice principale des dépenses et des recettes de l'Agence.

Dans le cadre du budget de l'AEFE approuvé par le conseil d'administration, elle notifie les budgets des établissements en gestion directe (EGD) ou des groupements de gestion d'établissements. La directrice conclut les contrats et les conventions.

La responsable des relations avec les élus est membre de l'équipe de direction. Elle participe aux travaux afférant à l'étude, l'analyse et la gestion des dossiers traités par la direction. Elle participe en tant que de besoin aux réunions ou groupes de travail organisés en interne ou par certains partenaires extérieurs de l'AEFE. Elle peut être amenée à représenter la direction dans les instances extérieures (entretiens, réunions, manifestations). Elle participe à la validation de documents administratifs ou de communication réalisés par les services de l'Agence. Elle est responsable de l'organisation des rencontres officielles ou informelles de la directrice avec les parlementaires et les élus de manière générale. Elle est chargée de la stratégie de commu-

nication ciblée vers les élus et particulièrement les élus des Français de l'étranger. Depuis le 8 mars 2015, elle est également « Référente parité » pour l'opérateur public.

Le chargé de mission auprès de la directrice, responsable des relations avec les entreprises et les anciens élèves, organise les entretiens et les déplacements de la directrice, gère son agenda avec le secrétariat de direction qu'il encadre et prépare ses dossiers et ses interventions. Il participe à l'élaboration des documents de cadre général et à l'organisation des manifestations de l'Agence, en lien avec le service communication et événements. En tant que responsable des relations avec les anciens élèves, il élabore et met en œuvre le plan d'actions pour le développement du réseau des anciens élèves des lycées français, il anime et conseille les associations locales d'anciens en lien avec les établissements. Il participe à l'élaboration et à l'organisation des manifestations relatives aux anciens élèves et aux boursiers Excellence-Major, en lien avec les services de l'Agence. En tant que responsable des relations avec les entreprises, il répond aux sollicitations émanant des acteurs du domaine économique, identifie les interlocuteurs privilégiés au sein des entreprises et relaie auprès d'eux les orientations et projets de l'AEFE. Il participe à l'élaboration et à l'organisation des événements auxquels sont associées les entreprises.

Le secrétariat général est chargé de la mise en œuvre de la politique menée par l'Agence. Dans ce cadre, il organise et coordonne l'action administrative et assure le bon fonctionnement des instances statutaires. Il organise la procédure de recrutement et propose des candidatures à la direction pour les personnels des services centraux de l'Agence. Il initie les procédures de gestion et s'assure de leur application. Il dirige sous l'autorité de la direction l'ensemble des services, il encadre et organise la cellule de prévention et de crise de l'Agence. Il recueille, exploite et restitue aux services de l'Agence et établissements du réseau les informations leur permettant un pilotage optimal. Il assure la coordination des services notamment dans les domaines de l'informatique (COPIL MAGE et COPIL Informatique), de la politique immobilière (COPIMMO), de la politique de déconcentration et de mutualisation (COPICEM). Le secrétaire général est assisté dans sa tâche d'un secrétaire général adjoint.

Le bureau des ressources humaines des services centraux, placé sous son autorité, initie et met en œuvre le suivi des carrières et le développement des compétences des personnels des services centraux, du recrutement au départ. Il assure la gestion administrative et financière, établit et met en œuvre le plan de formation, propose son aide à la réflexion en termes de gestion prévisionnelle des emplois des services centraux.

La cellule informations, données et statistiques lui est rattachée. Elle est chargée d'améliorer et de maintenir le système décisionnel de l'Agence, de fiabiliser et d'automatiser la restitution et l'analyse des données statistiques. Elle fournit les restitutions statistiques, les traitements de données chiffrées automatisées dans le cadre de la préparation des informations externes et pour répondre aux problématiques internes à l'Agence. La cellule participe à la mise en place des indicateurs de référence.

Le service juridique et prévention du contentieux assure une fonction de conseil, d'assistance, d'information et d'expertise juridique auprès de la direction et des services de l'Agence. Il est chargé du développement et de la diffusion de l'information juridique au sein de l'Agence. Il est obligatoirement consulté sur les projets de textes préparés par les autres services et veille à leur publication. Il élabore des études juridiques et traite des affaires contentieuses devant les différentes juridictions, en lien avec la direction des ressources humaines du réseau pour les contentieux relevant des ressources humaines.

La direction des ressources humaines du réseau est chargée de la gestion administrative et financière des personnels expatriés et résidents exerçant à l'étranger. Elle gère les opérations de recrutement, les carrières et la rémunération des personnels à l'étranger durant toute leur mission au sein de l'Agence. Elle organise les opé-

rations électorales professionnelles de ces catégories de personnel. Elle a en charge la gestion des missions, voyages et déménagements des personnels relevant de l'Agence. Elle est force de proposition sur toutes les questions relatives à la gestion des ressources humaines. Elle organise un dialogue social régulier avec les représentants du personnel du réseau. Elle traite des affaires relatives au contentieux des ressources humaines devant les différentes juridictions, en lien avec le service juridique et prévention du contentieux.

Afin d'assurer le bon exercice de ces missions, la direction des ressources humaines est composée d'un bureau de la gestion administrative et financière, d'un bureau des affaires générales et du dialogue social, d'un bureau du recrutement et d'un bureau des voyages et missions.

L'agence comptable principale est chargée des opérations de contrôle des dépenses et recettes, des paiements, des encaissements, de la tenue de la comptabilité et de la conservation des pièces et valeurs. Elle assure le contrôle des opérations des agents comptables secondaires. Outre ces missions traditionnelles, l'agent comptable principal, basé au siège de Nantes, a un important rôle de conseil, auprès de la direction, des services centraux et des établissements en gestion directe. ●

Les chefs de service

Les services centraux sont composés de 16 services spécialisés ou transversaux, dont cinq secteurs géographiques. Ces services relaient et mettent en œuvre les orientations définies par la direction et le secrétariat général.

CHEFS DE SERVICE



Olivier Sordet
Agent comptable principal



Sabine Baron
Chef du service du budget et du contrôle de gestion



Véronique Champigny
Chef du service orientation et enseignement supérieur



Christine De Krogh
Chef du service des systèmes d'information



Damien Durand
Chef du service pédagogique



Pierre Favret
Chef du service immobilier



Claire Lorcerie-Lesaint
Chef du service juridique et de la prévention du contentieux



Jean-Luc Massin
Chef du service de l'aide à la scolarité



Thomas Rouchié
Chef du service communication et événements



Karim Samjee
Directeur des ressources humaines du réseau



Dominique Geslin
Chef du secteur Maghreb et Océan indien



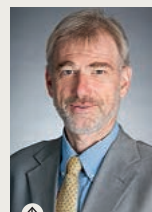
Patrick Girard
Chef du secteur Afrique



José Lesaulnier
Chef du secteur Amériques



Catherine Mac Lorin
Chef du secteur Asie et Moyen-Orient



François Vidal
Chef du secteur Europe

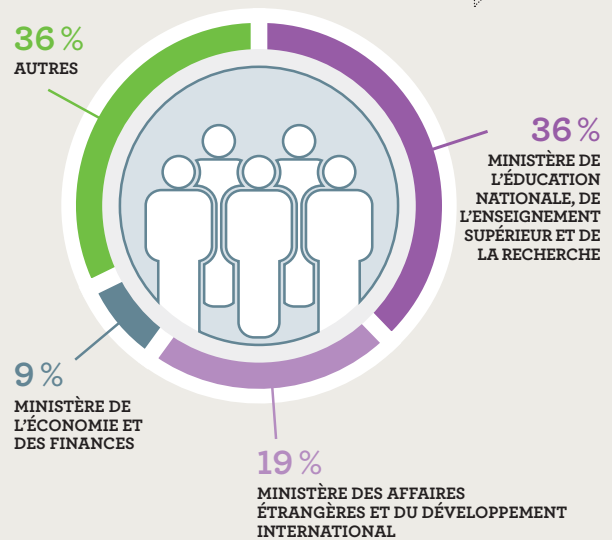
Les personnels des services centraux

Au 1^{er} janvier 2015, les services centraux de l'AEFE comptent 165 agents ainsi répartis: 101 à Paris et 64 à Nantes. Cinq de ces agents sont pris en charge directement par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

Avec 36% des personnels, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche reste le plus représenté. Quant aux personnels issus du MAEDI et du ministère de l'Économie et des Finances, ils représentent respectivement 19% et 9% des personnels. Enfin, 36% des agents ne sont issus d'aucun de ces trois ministères.

La proportion de femmes parmi les agents des services centraux dépasse cette année les 60%. ●

RÉPARTITION DES PERSONNELS PAR ORIGINE



Réunion de travail en visioconférence entre les services de Paris et Nantes



LES EMPLOIS À L'AEFE

	2013	2014	2015
TOTAL DES EMPLOIS POURVUS	165	162	165
Paris	95	98	101
Nantes	70	64	64
RÉPARTITION PAR CORPS D'ORIGINE			
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	63	59	60
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international	36	31	31
Ministère de l'Économie et des Finances	13	14	15
Autres	53	58	59
PRISE EN CHARGE BUDGÉTAIRE			
AEFE	156	157	160
Ministère de tutelle	9	5	5
RÉPARTITION PAR SEXE			
Homme	62	66	64
Femme	103	96	101
MOBILITÉ DES AGENTS			
Part des agents présents depuis moins de 3 ans	47,3%	55%	55%

Les organes consultatifs

COMITÉ TECHNIQUE (CT)

Le comité technique est composé de la directrice de l'Agence, du secrétaire général, de 5 représentants du personnel tous membres titulaires et d'un nombre égal de suppléants, et des représentants de l'administration concernés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité. Il traite des questions relatives :

- aux problèmes généraux d'organisation des administrations, établissements ou services ;
- aux conditions générales de fonctionnement des administrations et services ;
- aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel ;
- aux règles statutaires ;
- à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée ;
- aux problèmes d'hygiène et de sécurité ;
- aux critères de répartition des primes de rendement ;
- aux plans fixant des objectifs pluriannuels d'amélioration de l'accès des femmes aux emplois d'encadrement supérieur ;
- à l'évolution des effectifs et des qualifications.

COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES CENTRALES (CCPC)

Il existe à l'AEFE 5 CCPC respectivement compétentes pour :

- les professeurs agrégés de l'enseignement du second degré et les personnels assimilés ;
- les professeurs certifiés, les adjoints d'enseignement, les professeurs d'enseignement général de collège et les personnels assimilés ;
- les instituteurs, les professeurs des écoles et les personnels assimilés ;
- les personnels d'inspection et les personnels de direction des établissements d'enseignement ;
- les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service.

Les CCPC comprennent :

- 5 membres titulaires représentants de l'administration, dont le président de la commission, et un nombre égal de suppléants ;
- 5 membres titulaires représentants du personnel et un nombre égal de suppléants.

Elles sont consultées sur le recrutement des personnels expatriés et la fin de contrat anticipée des agents contractuels de droit public de l'Agence. Elles sont également saisies pour avis de toute question d'ordre individuel concernant les agents relevant de leur compétence.

COMMISSION NATIONALE DES BOURSES (CNB)

La CNB, composée de 23 membres, est consultée sur toutes les questions relatives à l'aide à la scolarité. Elle examine :

- les critères d'attribution des bourses et donne son avis sur les propositions des conseils consulaires sur la base des dossiers instruits et contrôlés par le service de l'aide à la scolarité de l'Agence.
- les délégations de crédits allouées par l'AEFE aux commissions locales.

Après avis de la CNB, l'Agence attribue les bourses, ajourne les dossiers en vue d'un nouvel examen en second conseil consulaire et rejette éventuellement les demandes. L'Agence doit recueillir l'avis conforme de la commission nationale sur les demandes de dérogation pour classes non homologuées qui lui sont présentées.

5 COMITÉS ET COMMISSIONS COMPÉTENTS

LE COMITÉ D'ACTION SOCIALE (CAS)

Le comité d'action sociale, réuni pour la première fois le 5 novembre 2014, participe à la définition de la politique sociale en faveur des agents des services centraux de l'AEFE. Il émet des avis sur :

- les orientations de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- le chiffrage et l'impact des nouvelles prestations envisagées ;
- l'organisation et le fonctionnement de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- les projets de répartition des crédits entre les différents secteurs d'intervention ;
- les orientations de la politique en matière d'attribution des logements sociaux.

Le comité d'action sociale est composé de :

- 2 représentants de l'administration sans voix délibérative : la directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, présidente du comité, ou son représentant, et le secrétaire général, responsable ayant autorité en matière de ressources humaines, ou son représentant ;
- 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants du personnel

COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le CHSCT est compétent pour examiner les questions :

- relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels employés dans les services centraux de l'Agence : organisation du travail, environnement physique du travail, aménagement des postes de travail, construction, aménagement et entretien des lieux de travail, durée et horaires de travail, aménagement du temps de travail, nouvelles technologies et leur incidence sur les conditions de travail ;
- relatives à la prévention des risques professionnels : rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels qui en dresse une cartographie pour chaque site et élaboration du plan de prévention des risques psychosociaux qui lui est annexé. Une enquête intitulée « bien-être au travail » a été diffusée en janvier 2014. Son exploitation lors de nombreux groupes de travail a permis d'enrichir le DUERP et de mettre en place une meilleure prévention.

Il est composé de la directrice de l'Agence, du secrétaire général, de 7 représentants du personnel titulaires et d'un nombre égal de suppléants, du médecin de prévention, de l'assistant de prévention et de l'inspecteur santé et sécurité, des représentants de l'administration intéressés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité. ●

2015-2016 : la carte du réseau et les principaux chiffres de l'année à venir

494

ÉTABLISSEMENTS

(74 EGD, 156 conventionnés, 264 partenaires)
dont 88 de la Mlf

6604

PERSONNELS DÉTACHÉS AEFÉ

1128 expatriés - 5476 résidents

14264

RECRUTÉS LOCAUX

dont 3691 dans les EGD

211000

ÉLÈVES ÉTRANGERS

+ 2%

CROISSANCE GLOBALE DES EFFECTIFS

96%

TAUX DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT

21% de mentions TB

800

BOURSIERS EXCELLENCE-MAJOR

de 80 nationalités différentes

1,3 Md€

BUDGET GLOBAL AEFÉ

25896

ÉLÈVES FRANÇAIS BÉNÉFICIENT
D'UNE BOURSE SCOLAIRE

60

ASSOCIATIONS FLAM

AIDÉES DANS 37 PAYS

91

ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS
LABELFRANCÉDUCATION

DANS 26 PAYS



*Homologués par le ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Rechercher
un établissement



*RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER* :
UN RÉSEAU SCOLAIRE UNIQUE AU MONDE*



136
PAYS

494
ÉTABLISSEMENTS
DONT 88 DE LA MISSION
LAÏQUE FRANÇAISE

336 000
ÉLÈVES

Les établissements :



En gestion directe



Conventionnés



Partenaires

Les partenaires de l'AEFE

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



- Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)
- Assemblée nationale
- Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture (AFLEC)
- Association Nationale des Écoles Françaises de l'Étranger (ANEFE)
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale
- Mission laïque française
- Sénat

PARTENAIRES SIGNATAIRES D'UNE CONVENTION



- Académie des sciences
- AFM-Téléthon
- Association des Anciens des lycées français du monde (ALFM)
- Bundesverwaltungsamt (BVA)
- Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (CLEMI)
- Campus France
- Campus France – France Alumni
- CANOPÉ
- CIEP
- CNED
- Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur (CNCCE)
- Conférence des présidents d'université (CPU)
- École des loisirs
- École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR)
- ESSEC
- Fédération Française de Badminton (FFBad)
- Fédération Française de Rugby (FFR)
- Fédération Française d'Escrime (FFE)
- Fédération Française de Football (FFF)
- Femmexpat
- Fondation Lilian Thuram
- France Médias Monde (FMM)
- Institut du monde arabe (IMA)
- Institut français (IF)
- Lepetitjournal.com
- Les enfants de l'Ovale
- Mémorial de la Shoah
- Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP)
- Radio France
- Service civique
- Sciences Po
- TV5MONDE
- UniFrance films
- Union nationale du sport scolaire (UNSS)
- Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)

Brochures, site Internet, réseaux sociaux, application



Abonnez-vous à la newsletter **aefe-info** et retrouvez-nous...



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

© **Crédits photos**: AEFÉ / Igor Sterpin / Cyril Bruneau - AEFÉ / Alexandre Wilson - Ambassade de France en Australie / Cyrus Cornut - Maignon / ANMA / Bruno Chapiron - MAEDI / Lycée français Montaigne de N'Djamena / Neboux / Ferrin Vasquez / Des clics et des calques / Kastor / Philippe Couette - AEFÉ / École française internationale de Wuhan / Julien Gérard / Lycée Pierre-Mendès-France de Tunis / Grégoire Bernardi / Ambassade de France en Jordanie / Ifrancopie / Félix Vigné - Imago / Lycée français Paul-Gauguin de Panama / Institut moderne du Liban / Lycée français international AFLEC de Dubaï / Ministère de la Culture et de la Communication / TV5MONDE. **Directrice de la publication**: Hélène Farnaud-Defromont - **Réalisation**: Service communication de l'AEFE
Conception & réalisation graphique: Efil / 02 47 47 03 20 / www.efil.fr - **Conception graphique** « 25 ans de l'AEFE »: Adrienne Bornstein - 01 53 26 05 59 - www.adriennebornstein.com / **Impression**: Point 44 / 01 41 77 44 44 / www.point44.com - Ce rapport d'activité est imprimé sur **papier recyclé** Oxygen Silk FSC.



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

AEFE • Agence pour l'enseignement français à l'étranger

PARIS
23, place de Catalogne
75 014 Paris

NANTES
1, allée Baco - BP 21 509
44 015 Nantes

Flashez avec un
smartphone ou une tablette



aefe.fr